

Diagnostic raisonné  
du patrimoine bâti

parc naturel régional Scarpe-Escaut  
AUTRE VIE S'INVENTE ICI

secteur Coeur de nature

# Synthèse communale de Mortagne-du-Nord



Parc  
naturel  
régional  
Scarpe - Escaut

# Sommaire

<b>Préambule</b> .....	p. 3
<ul style="list-style-type: none"><li>• Présentation de l'aire d'étude : le Cœur de nature</li><li>• Méthodologie du diagnostic raisonné du patrimoine bâti – Niveau 2 : le bâti comme élément architectural</li><li>• Présentation de la synthèse communale</li></ul>	
<b>Présentation générale du territoire communal</b> .....	p. 5
<ul style="list-style-type: none"><li>• Carte IGN</li><li>• Fiche d'identité (situation administrative, géographique, origine du nom, parcelles bâties, bâti repéré, MH/Sites)</li><li>• Situation dans le <i>Cœur de nature</i></li><li>• Historique</li><li>• Evolution du bâti : étude des cadastres anciens et du cadastre actuel ; schéma général d'organisation du bâti actuel de la commune</li></ul>	
<b>Caractéristiques du patrimoine bâti communal</b> .....	p. 11
<ul style="list-style-type: none"><li>• Représentation du bâti sur la commune : éléments repérés <i>Cartographie (repérage)</i></li><li>• Synthèse du bâti repéré</li><li>• Caractéristiques du bâti en images</li></ul>	
<b>Bâti privé repéré</b> .....	p. 27
<b>Habitat</b> .....	p. 28
<i>Cartographie (repérage)</i>	
<b>Bâti agricole</b> .....	p. 45
<i>Cartographie (repérage)</i>	
<b>Industrie</b> .....	p. 42
<i>Cartographie (repérage)</i>	
<b>Petits éléments de patrimoine bâti</b> .....	p. 48
<i>Cartographie (repérage)</i>	
<b>Bâti public</b> .....	p. 51
<i>Cartographie (repérage)</i>	
<b>Bâti religieux</b> .....	p. 52
<b>Bâti civil</b> .....	p. 56
<b>Enjeux</b> .....	p. 61
<b>Glossaire</b> .....	p. 63



# Préambule

## L'aire d'étude : le Cœur de nature du Parc naturel régional

Le *Cœur de nature* est une des quatre entités territoriales identifiées dans la Charte du Parc (2010-2022). Elle correspond à 5 des 9 unités paysagères du territoire : Plaine de la Scarpe, Massif forestier de Raimes-Saint Amand-Wallers, Escaut alluvial, Versants humides de l'Escaut et Plaine de la Hayne. Constitué de plaines alluviales et vallées humides, véritable colonne vertébrale de la trame écologique du territoire, cette entité est marquée par une empreinte agricole et naturelle forte où le bâti est toutefois bien présent.

L'aire d'étude comprend 20 communes définies en 2008, avant les adaptations portées au Plan de Parc de la Charte 2010-2022 : Anhiers, Bousignies, Brillon, Bruille-Saint-Amand, Château-L'Abbaye, Flines-lès-Mortagne, Hasnon, Hergnies, Marchiennes, Millonfosse, Mortagne-du-Nord, Nivelles, Odomez, Saint-Amand-les-Eaux, Thun-Saint-Amand, Tilloy-les-Marchiennes, Vicq, Vred, Wandignies-Hamage, Warlaing.  
Depuis, Tilloy-lez-Marchiennes ne fait plus partie du territoire du Parc, et de nouvelles communes ont intégré l'entité (Beuvrages, Bruay-sur-l'Escaut, Escaupont, Fresnes-sur-Escaut, Raimes, Thivencelle). Ces dernières seront analysées lors de l'étude du secteur sud du Parc.

## Les objectifs du diagnostic raisonné

Le *diagnostic raisonné* s'intègre au **premier axe d'action du programme** de préservation et de valorisation du patrimoine bâti, élaboré en partenariat entre le Parc naturel régional Scarpe-Escaut, la Mission de l'Inventaire Général du Service du Patrimoine culturel de la Région Nord-Pas-de-Calais, la DRAC Nord-Pas-de-Calais, le CAUE du Nord. Il correspond au **volet « connaissance »** du programme et est **complémentaire au deuxième axe portant sur l'animation du programme et l'accompagnement des projets**.

### Le diagnostic raisonné a pour but de :

- ✓ Connaître le patrimoine bâti du Cœur de nature et en définir ses caractéristiques majeures ;
- ✓ Informer et sensibiliser les acteurs du territoire à l'enjeu que présente le patrimoine bâti (élus, bureaux d'études en charge de projets architecturaux, d'urbanisme ou de paysage, porteurs de projets de découverte pédagogique ou touristique, etc.) ;
- ✓ Aider à agir pour la préservation et la mise en valeur de ce patrimoine : cibler des priorités d'action et conseiller (restauration, projet architectural...), base de réflexion pour les opérations d'aménagement et d'urbanisme ;
- ✓ Sensibiliser et impliquer les habitants par le biais d'actions grand public.

Afin d'appréhender le patrimoine bâti dans toutes ses dimensions, ce diagnostic se décline en deux niveaux d'analyse correspondant à un emboîtement d'échelles :

- ✓ niveau 1 : le patrimoine bâti comme composante du paysage et de la forme urbaine ;
- ✓ niveau 2 : le patrimoine bâti comme élément architectural.

## Les objectifs du Niveau 2

Le Niveau 2 observe, analyse et étudie le bâti à l'échelle de la parcelle.

Il s'attache à identifier les grands types d'édifices présents sur le Cœur de nature (fermes, maisons, chapelles, ...). Pour cela, chaque famille d'édifice fait l'objet d'une analyse sur l'ensemble du territoire communal, afin de déterminer ses caractéristiques (implantation, forme, matériaux, usage, ...).

Pour l'entité géographique du Cœur de nature, les édifices antérieurs à 1950 de chaque commune sont repérés, et les plus représentatifs ou remarquables de chaque famille (par leur datation, leur décor, leurs matériaux) font l'objet d'une sélection en vue de futures analyses thématiques. Ceux postérieurs à 1950 sont considérés uniquement pour leur qualité architecturale.

Le Niveau 2 permet ainsi d'avoir une **vision territoriale de la commune** (synthèse communale), mais aussi une **vision plus synthétique des différentes familles d'édifices, et une vision concrète des édifices représentatifs ou exceptionnels**.

Ce niveau d'étude est réalisé est co-réalisé entre PNR Scarpe-Escaut et Mission de l'Inventaire du Service du Patrimoine culturel de la Région Nord-Pas-de-Calais. Dans ce cadre, la Mission de l'Inventaire du Service du Patrimoine culturel contribue à l'étude par l'exercice de son expertise scientifique et technique.

## Présentation de la synthèse communale

La synthèse communale s'intègre dans la démarche du diagnostic raisonné du patrimoine bâti du Cœur de nature. Il est réalisé pour toutes les communes composant cette entité.

Il traite de l'**organisation de la commune à plusieurs échelles**, en abordant les points suivants :

- ✓ la **présentation de la commune** : localisation et données générales ;
- ✓ le **paysage bâti du territoire communal** : le bâti remarquable et ses principales caractéristiques (typologie, implantation, nombre de niveaux, matériaux mis en œuvre, datation, etc.).

**La comparaison des synthèses communales permet de définir les caractéristiques générales des formes bâties du Cœur de nature**, de mettre en évidence leurs particularités et thématiques principales, et d'identifier les tendances générales en termes d'enjeux et d'orientation pour l'évolution urbaine.

*Avertissement : certaines données d'analyse restituées dans ce document peuvent avoir évoluées depuis la date d'observation, l'enquête de terrain ayant été effectuée en juillet 2008.*



# Présentation générale du territoire communal



## Fiche d'identité

**Canton** : Saint-Amand-les-Eaux  
**Arrondissement** : Valenciennes  
**Intercommunalité** : Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut  
**Superficie** : 218 hectares  
**Population** (en 2012) : 1653 habitants  
**Densité** : 744 habitants/km<sup>2</sup>  
**Cours d'eau** : Scarpe et Escaut

**Origine du nom, toponymie** : son nom vient de *Mauritanus [Fundus]*, légionnaire romain du Bas Empire et originaire d'Afrique du Nord<sup>1</sup>

**Habitants** : Mortagnaises et Mortagnais

**Document d'urbanisme** : PLU (Plan Local d'Urbanisme) datant de 2008<sup>2</sup>.

**Nombre de parcelles bâties sur la commune** : 805

**Nombre de bâtiments repérés sur la commune** : 128

## Situation dans le Cœur de nature

Située entre Saint-Amand-les-Eaux et Tournai, en Belgique, Mortagne-du-Nord s'étend sur 218 hectares et compte 1653 habitants appelés Mortagnaises et Mortagnais.

Au niveau de l'intercommunalité, Mortagne-du-Nord fait partie de la Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut, plus largement du département du Nord, de l'arrondissement de Valenciennes et du Canton de Saint-Amand-les-Eaux.

Ses communes voisines sont Flines-lès-Mortagne, Château-l'Abbaye, Maulde et Thun-Saint-Amand ainsi que la commune belge de Laplaigne<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Source : Encyclopédie électronique Wikipedia.

<sup>2</sup> Mise à jour au 1<sup>er</sup> janvier 2013.

<sup>3</sup> Source : site de la commune ([http://www.mortagnedunord.fr/index.php?option=com\\_content&view=article&id=97\\_presentation&catid=34\\_la-ville&Itemid=55](http://www.mortagnedunord.fr/index.php?option=com_content&view=article&id=97_presentation&catid=34_la-ville&Itemid=55)).



## Historique<sup>4</sup>

La situation du village au confluent des rivières de la Scarpe et de l'Escaut lui a conféré une position stratégique et une zone d'influence importante. Au Moyen Âge, la seigneurie de Mortagne-du-Nord était située hors du territoire du Tournaisis, dont la limite orientale était la Scarpe puis l'Escaut aux IX<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> siècles. Elle passa néanmoins dans le bailliage de Tournai, Tournaisis, Mortagne et Saint-Amand, créé en 1383, après le passage du Tournaisis sous l'autorité du roi de France en 1313. Cette situation perdura pendant la domination espagnole. La limite et la composition des terres de Mortagne n'étaient pas bien délimitées et ne furent clarifiées qu'après que les frontières actuelles aient été fixées en 1779. Le siège de la seigneurie, la forteresse ancienne, construite au confluent de la Scarpe et de l'Escaut, fut détruite sur ordre de Charles Quint en 1553, puis rapidement remplacée par une autre, située en amont, au voisinage de Château-l'Abbaye, visible sur la planche 19 de l'Album de Croÿ (1602). Ce château fut (partiellement ?) détruit à la Révolution et réaménagé au XIX<sup>e</sup> siècle.

Rappelons la complexité de la dépendance religieuse de Mortagne : la zone du confluent appartient au diocèse d'Arras et l'église Saint-Nicolas est une dépendance de Château-l'Abbaye. L'agglomération qui s'est formée sur la rive droite de l'Escaut relève du diocèse de Cambrai et de la paroisse de Flines.

Le village est constitué aujourd'hui essentiellement d'architecture civile et publique des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. Le chemin de fer Lille-Valenciennes et son extension vers Saint-Amand, Lecelles et le canal du Décours et de la Scarpe, projetés en 1875, est réalisé en 1887.

Fait assez exceptionnel pour ce territoire, la commune fait appel à des architectes de renom de la métropole lilloise pour la construction et la rénovation des édifices publics : le presbytère est construit en 1844 par Lepers (AD Nord 20421/86), qui semble être l'architecte roubaisien Théodore Lepers (1813 - 1869), l'école de filles fait l'objet de travaux de réparation en 1877 réalisés par l'architecte lillois Jules-Louis Batigny (AD Nord 20421/96), l'église (IA59002939) est agrandie en 1888 par l'architecte roubaisien Paul Destombes, membre de la société des architectes du Nord de la France, qui se présente pour ce projet comme architecte valenciennais, (AD Nord 20421/83). Les bombes de la Première Guerre mondiale ont fait quelques dégâts sur le territoire communal. Entre 1925 et 1932, les architectes parisiens Fernand Baud et Marcel Coquet réalisent un projet d'aménagement

urbain grâce aux indemnités des dommages de guerre (AD Nord Plan 2277) : le réseau de voirie est étudié, intégrant la création d'une véritable place, qui impliquait une destruction de maisons (non réalisée), et autour de laquelle s'implantait la nouvelle mairie (**cf. fiche Renabl**), la salle des fêtes, le monument aux morts (**cf. fiche Renabl**) réalisé par le sculpteur Carmelino Cagna. L'articulation avec le grand terrain de jeux par la création d'une nouvelle voie n'a pas été réalisée. Marcel Coquet et Fernand Baud dessinent également la plaque commémorative des sœurs Fernig, réalisée par le sculpteur Jacques Martin, qui remplace le monument dessiné par l'architecte parisien Henri Guillaume (1868-1929), réalisé à une date inconnue par le sculpteur Henri Gauquié (Flers-lès-Lille 1858 - Montfort-l'Amaury 1927), détruit pendant la Première Guerre mondiale. Les architectes valenciennais sont également sollicités : la couverture de l'hôtel de ville est refaite en 1893 par l'architecte départemental J. Bernard (AD Nord 20421/69), l'agrandissement de la maison-école de garçons est proposé par Joseph Foyer, architecte D.P.L.G. de Valenciennes, mais ne sera pas réalisé (AD Nord 20421/206).

L'école de filles fait l'objet de travaux de réparation en 1877 par l'architecte lillois Jules-Louis Batigny (AD Nord 20421/96). Aucun document figuré n'est conservé permettant de localiser ou d'identifier cet édifice.

Une nouvelle école de filles est construite entre 1909 et 1911 sur la place, par l'entrepreneur Alexandre Brasseur, de Valenciennes, d'après des plans de l'architecte valenciennais Gustave Dupont et fils, datés de novembre 1905 (AD Nord 20421/98).

La position stratégique du village à la frontière franco-belge et au confluent de la Scarpe et de l'Escaut aboutit à la construction en 1837 d'une aubette pour douanes près du pont de la Scarpe afin de surveiller le mouvement du pont et abriter l'employé chargé de vérifier le bâtiment de houille (AD Nord 20421/105), les douanes furent ensuite installées dans la mairie (AD Nord 20421/197) puis dans un bâtiment indépendant en 1926 (AD Nord 20421/192).

Jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle, l'industrie se limite à la batellerie et la marine fluviale qui se développe en 1930 par l'installation de la forge Pamelard rue du Fort (AD Nord : M417/15198) et les chantiers navals Plaquet Les ponts seront sans cesse rénovés et remplacés.

La société métallurgique de Mortagne est constituée en 1901 et s'installe dans la commune le long de la Scarpe, rivière canalisée qui facilita l'importation et l'exportation des produits. Cette usine métallurgique - qui a fait l'objet d'un dossier et une campagne photographique en 1989 (**cf. fiche Renabl**) - est spécialisée dans l'oxydation du zinc. En 1924, la Société des Usines de Produits Chimiques de Thun installe dans cette commune (voisine) une usine chimique produisant de

<sup>4</sup> Source : texte écrit par Sophie LUCHIER, chercheur à la Mission de l'Inventaire, Service du patrimoine culturel, Conseil Régional Nord-Pas-de-Calais.

l'acide sulfurique. Ces entreprises complémentaires ont connu des développements et des difficultés diverses, qui ont abouti à leur fermeture en 1963, une destruction des fours en 1989 et l'ensemble des bâtiments à une date ultérieure. Des logements ont été construits pour loger les ouvriers nombreux : 50 logements ouvriers sur la commune de Mortagne au début du XX<sup>e</sup> siècle et 90 maisons formant une cité (appelée aujourd'hui Cité du Maroc) en 1924 à Thun-Saint-Amand.

De nombreuses briqueteries s'installent sur la commune à partir de 1923, qui sont de simples excavations d'argile.

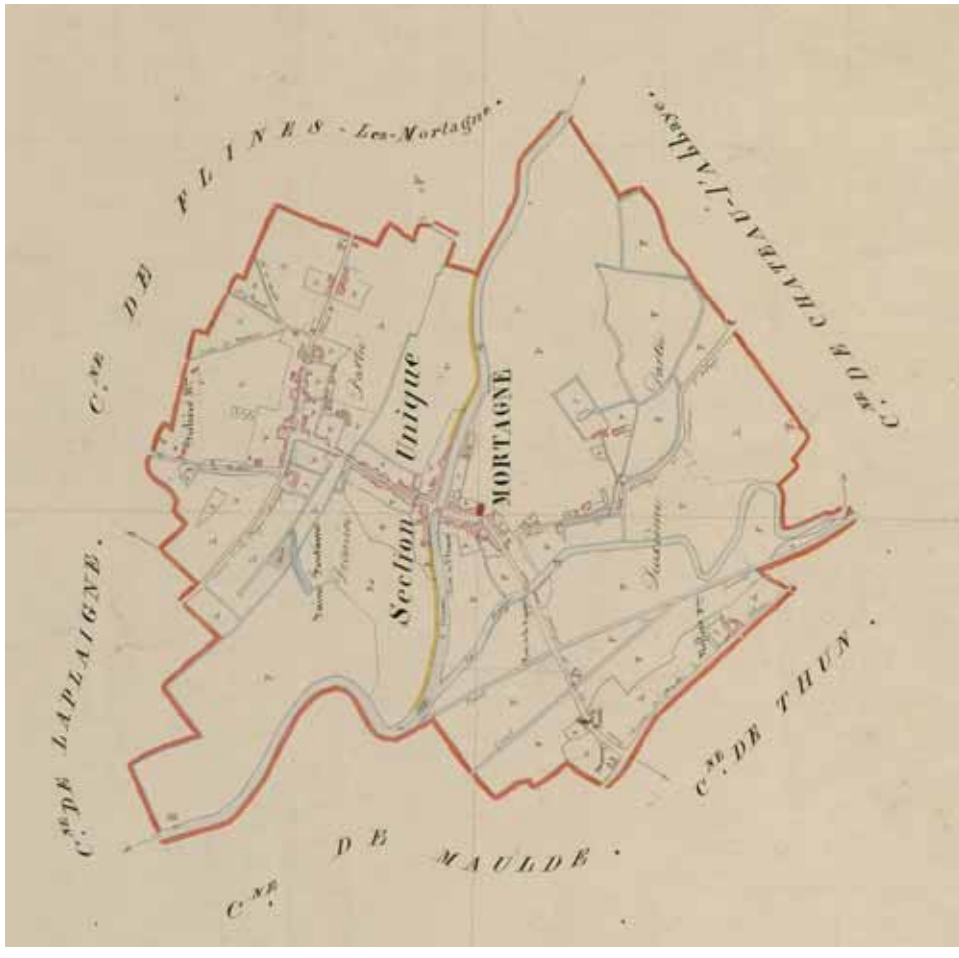
La Scarpe attire l'installation d'autres industries, notamment la cimenterie Fernand Duthoit et Cie (AD Nord : M417/15196), adjointe de la société de briques réfractaires Escoyez.

## Evolution du bâti : étude des cadastres anciens

A la lecture des cadastres successifs, on constate que la structure actuelle du village est semblable à celle du début du XIX<sup>e</sup> siècle : le village est constitué d'une rue principale, qui est l'axe reliant Flines-lès-Mortagne à Maulde, et quelques rues adjacentes, déjà assez bien loties.

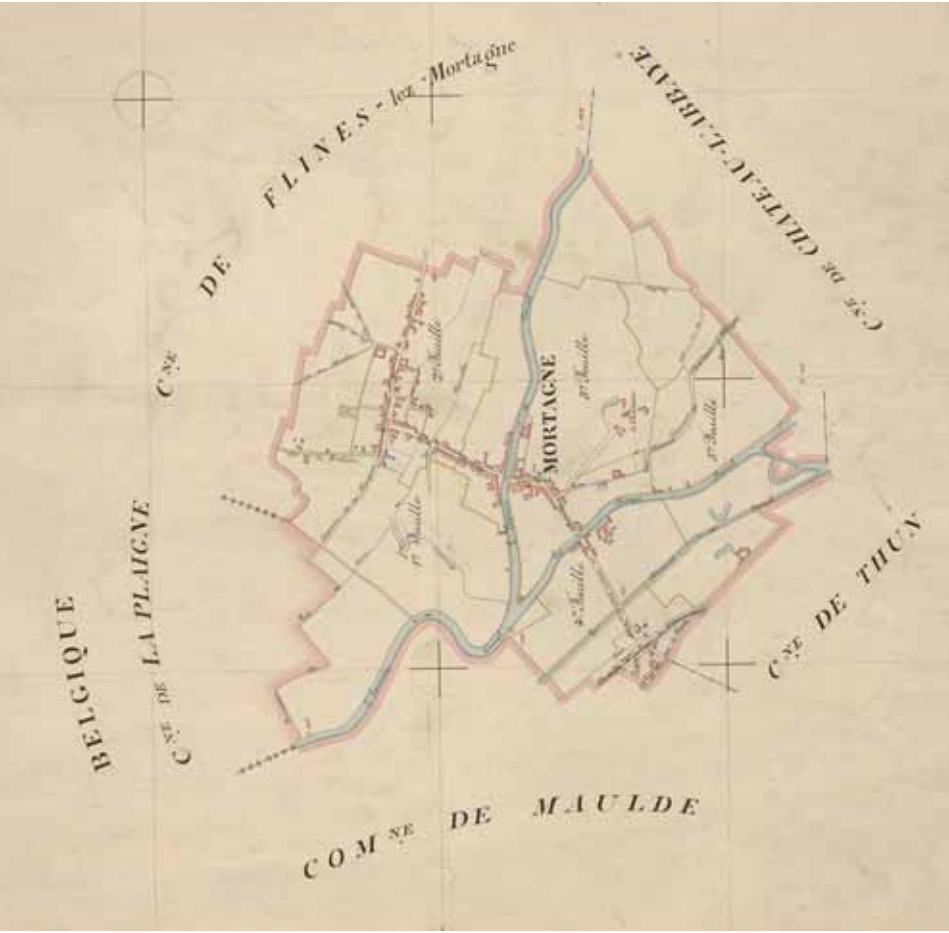


Extrait du cadastre du Consulat (AD du Nord, 30P/250)

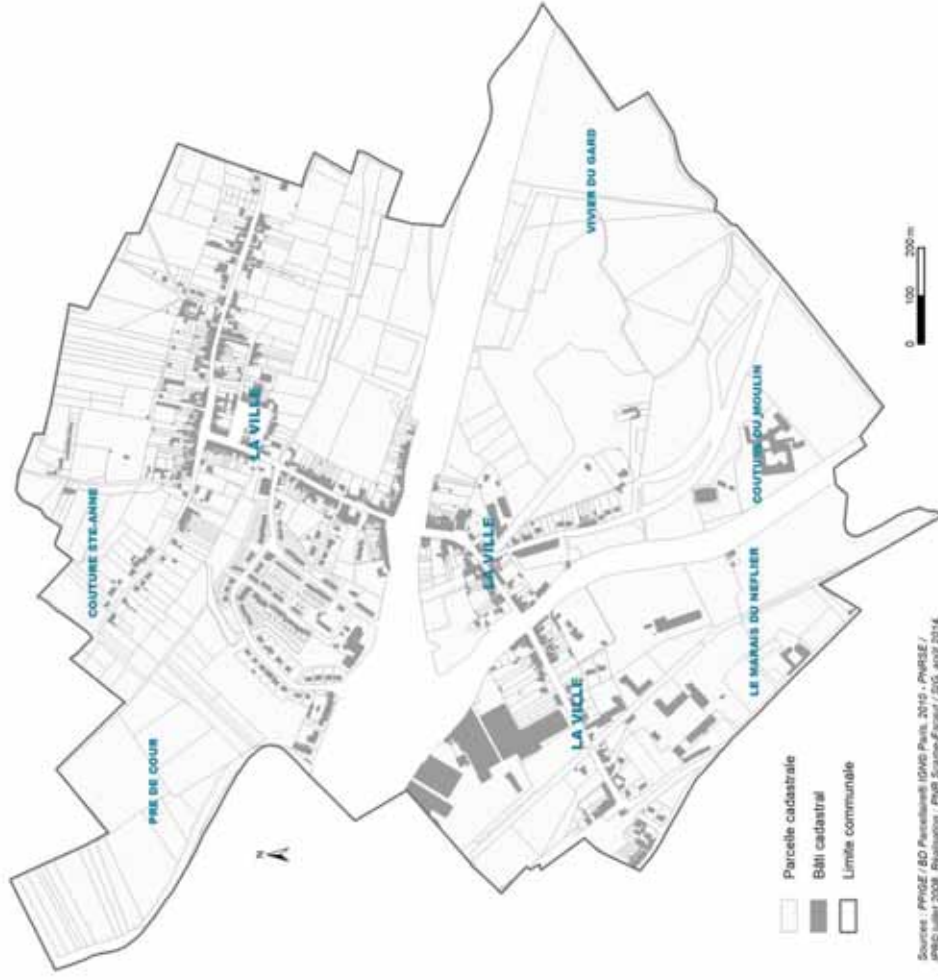


Extrait du cadastre napoléonien de 1830 (AD du Nord, 31P/608)





Extrait du cadastre napoléonien de 1887 (AD du Nord, 31P/608).



Extrait du cadastre actuel

## Schéma général d'organisation du bâti actuel de la commune : Mortagne-du-Nord, un « village-rue »

### Qu'est-ce qu'un village-rue ?

Le bâti se développe de façon linéaire le long d'un axe principal, où l'on retrouve la plus grande densité. Des variantes sont observées : à Odomez, village-rue discontinu en plusieurs segments (comme à Bousignies et Château-l'Abbaye), ponctuation par quelques polarités ou épaississement ponctuel du bâti (Mortagne-du-Nord, Anhiers).

Des accroches secondaires peuvent venir se greffer sur l'axe principal, sous forme de simples rues (Wartlaing) ou d'extension plus conséquentes comme le lotissement de la Soierie sur la commune (lotissement à Anhiers.).

La tendance d'évolution est double. La physionomie d'un village-rue se complexifie par des extensions venant se greffer sur l'axe principal (Anhiers, Château-l'Abbaye). La tentation de réunification des différents segments dans le cas d'un village-rue discontinu (par exemple Château-l'Abbaye) peut également aboutir à un changement d'organisation vers une structuration en réseau.

### Cas de Mortagne-du-Nord

L'organisation actuelle de Mortagne-du-Nord en « village-rue » s'appréhende par sa traversée depuis Rouge Porte (en limite de Maulde) jusqu'à Flines-lès-Mortagne. Le bâti y est continu, dense et principalement ancien, linéairement le long de la voie (RD68 puis RD102). La place principale marque le centre où sont réunis certains équipements, la halle et les commerces.

Plusieurs épaississements bâtis plus récents se retrouvent tout du long, au départ de rues adjacentes ou en connexion directe avec la rue principale : industries à Rouge Porte et en bord de Scarpe, quartier incluant des équipements (poste, école) en approche de la ville, collège.

Les passages de l'Escaut et de l'Escaut marquent fortement le territoire de Mortagne. La modification du tracé naturel de l'Escaut et l'élargissement de la confluence Scarpe/Escaut, lors des travaux dans les années 70 et 80, a conduit à la disparition du bâti en rive nord. Les industries se sont également développées en rive sud de la confluence. Le franchissement des cours d'eau en surplomb contraste avec un bâti plus ancien resté à niveau et aujourd'hui en délaissement.

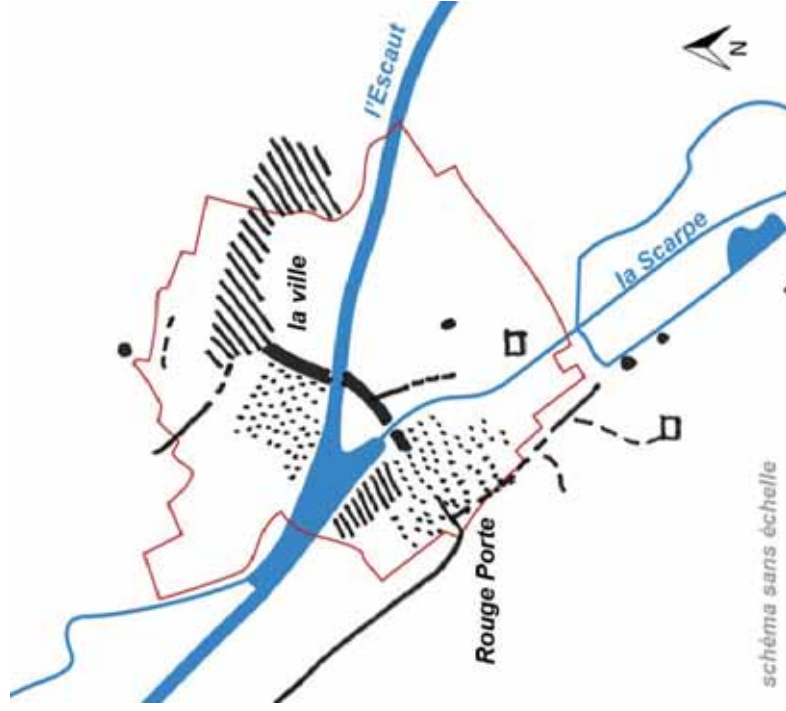





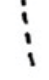


schéma sans échelle

	Masse urbaine dense et agglomérée (centre-bourg, hameau en épaisseur...)
	Masse urbaine dense et linéaire (souvent tissu ancien)
	Masse urbaine ponctuelle (type hameau, gros écart) et organisée (autour d'un carrefour, place)
	Masse urbaine à densité plus faible (lotissement pavillonnaire, cité, zone d'activités...)
	Linéaire bâti à densité plus faible (pavillonnaire ou ancien plus aéré)
	Linéaire discontinu (interruptions dans le tissu bâti) ou unilatéral (ouvertures d'un côté de la voie)

### Bâti isolé structurant

Canaux (Scarpe ou Escaut)

Autre cours d'eau

Plan d'eau

Masse boisée (massif domanial, boisement de grande taille)

Marais/secteur humide (mosaïque bois et étangs)

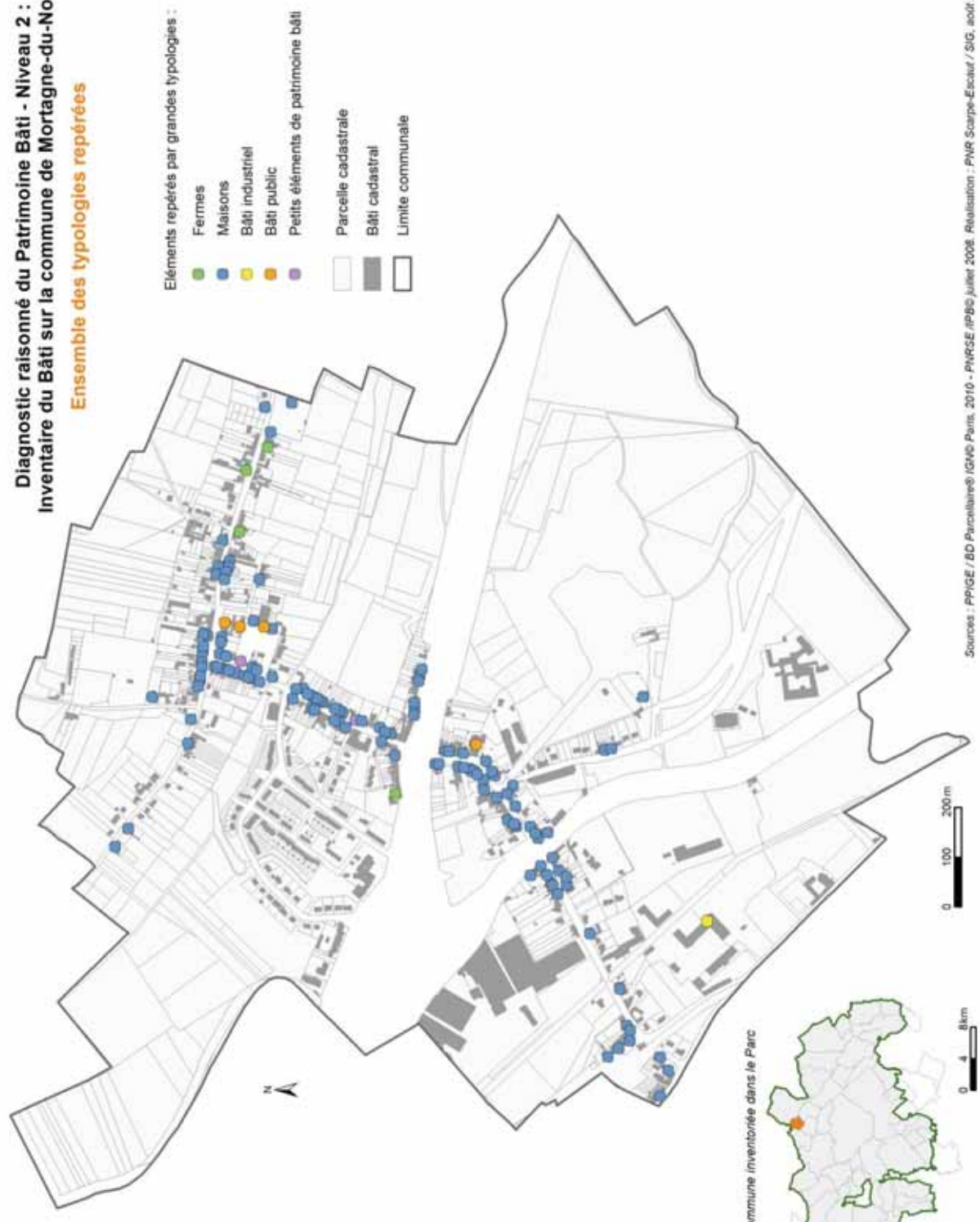
Infrastructure de déplacement (voie ferrée, autoroute)

# Caractéristiques du bâti communal

Représentation du bâti sur la commune  
Ensemble des typologies repérées



Diagnostic raisonné du Patrimoine Bâti - Niveau 2 :  
Inventaire du Bâti sur la commune de Mortagne-du-Nord  
**Ensemble des typologies repérées**



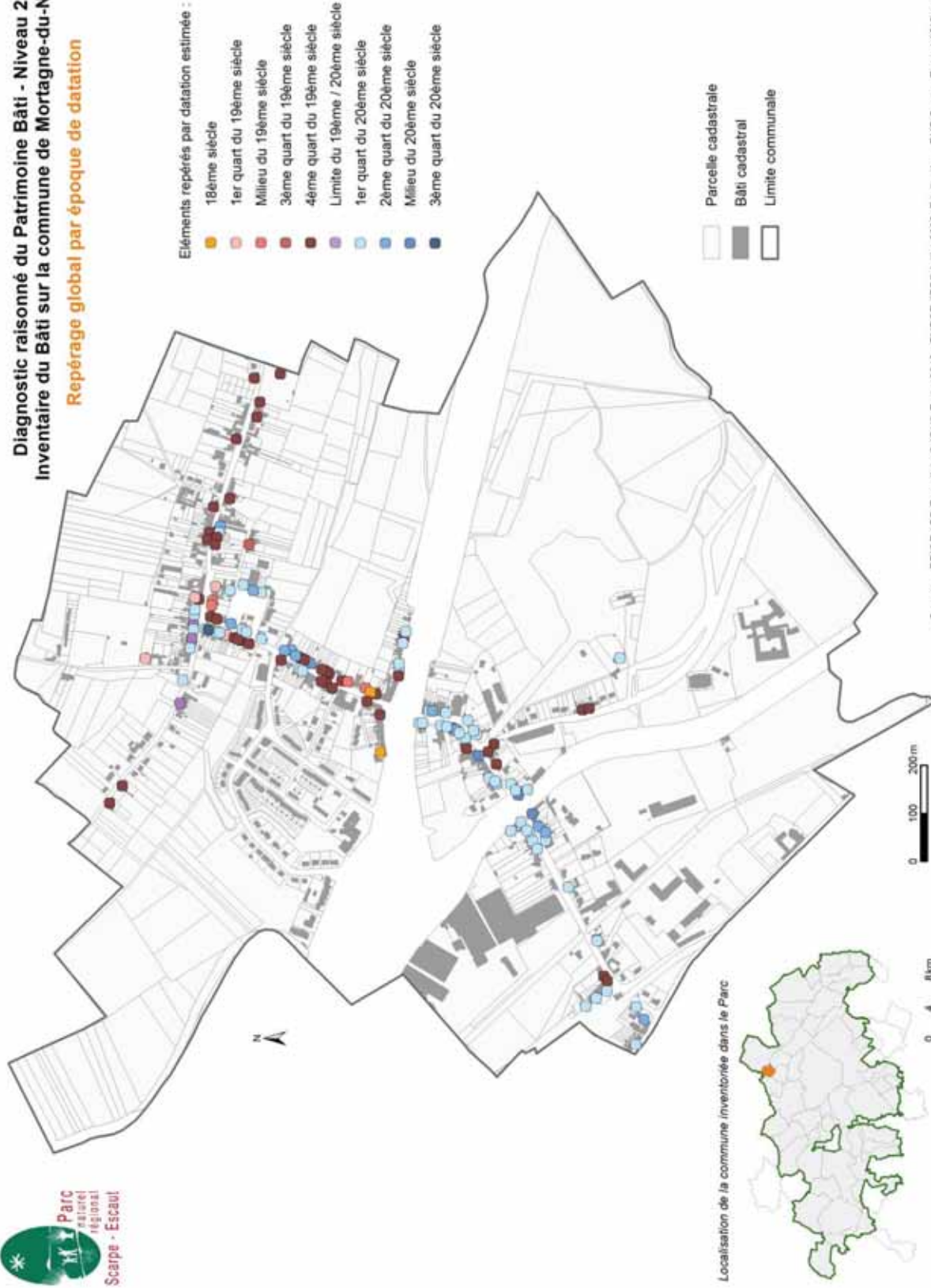


# Repérage globale de la commune par époque de datation



## Diagnostic raisonné du Patrimoine Bâti - Niveau 2 : Inventaire du Bâti sur la commune de Mortagne-du-Nord

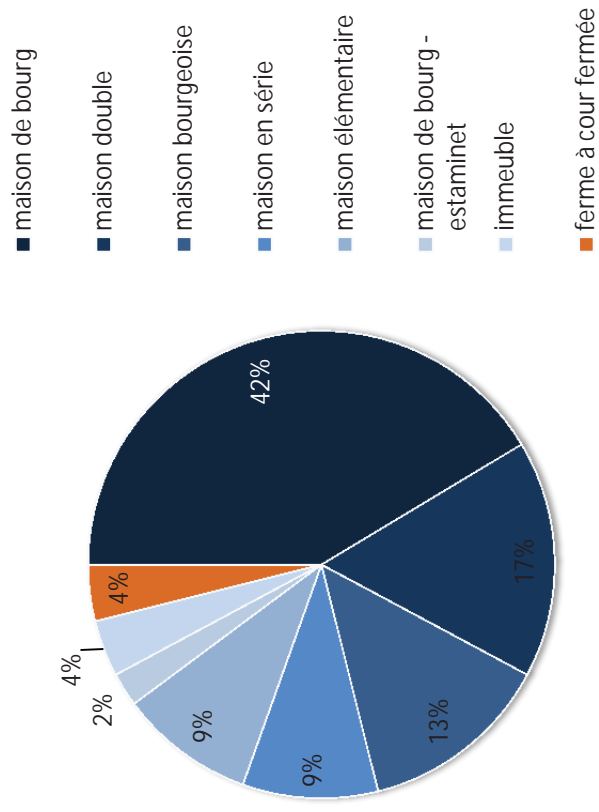
### Repérage global par époque de datation





Lors du recensement de 1999, environ 500 maisons sont dénombrées, dont 128 ont été repérées lors de l'opération d'inventaire.  
Ce corpus compte une majorité de maisons, mais aussi quelques fermes.

## Typologies de bâti repéré





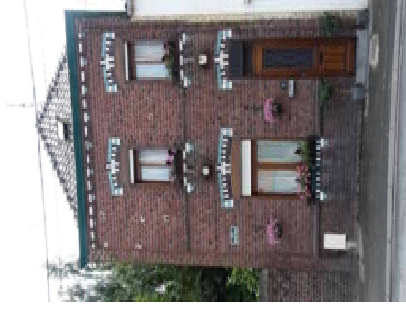
## Caractéristiques du bâti en images

### Matériaux d'élévation

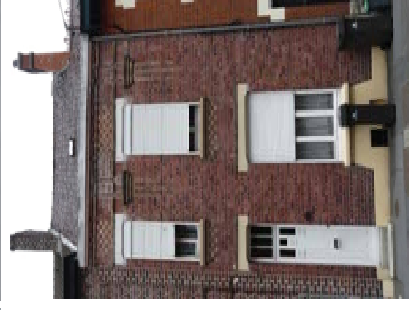
#### Brique

La brique est de loin le matériau le plus fréquemment utilisé sur le territoire du Parc, et le bâti de Mortagne-du-Nord ne fait pas exception. Elle a peu à peu supplanté tous les matériaux traditionnellement présents dans le bâti rural, comme le torchis dans notre région.

Matériau de prédilection des artisans locaux, maniable et durable, la brique, par la petitesse de son module, permet des mises en œuvre techniques et décoratives. A Mortagne, commune au bâti très urbain, la brique est utilisée pour la mise en œuvre des décors en façade : cotoiement de la brique rouge traditionnelle, avec la brique vernissée, émaillée ou la brique jaune (dite de sable).



Sur les façades de ces immeubles et maisons repérés dans le centre bourg, les linteaux, bandeaux ou encore corniches sont bien individualisés et participent au décor des alignements bâtis.



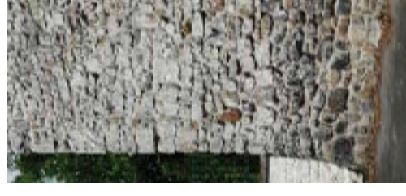
#### Grès

Le grès est une roche résultant du durcissement (induration) du sable. On le rencontre sous forme de bancs dans les affleurements sableux (sablères) de la première époque tertiaire (durant le Landénien, - 65 millions d'années environ) très présents sur notre territoire. Roche imperméable et très résistante, elle est utilisée en soubassement et fondation afin de protéger les murs de l'humidité du sous-sol.

Le grès assure la stabilité et la durabilité des constructions. Suivant l'époque, la qualité du banc et la richesse du bâtisseur, il peut être utilisé en moellons, moellons équarris ou blocs appareillés.



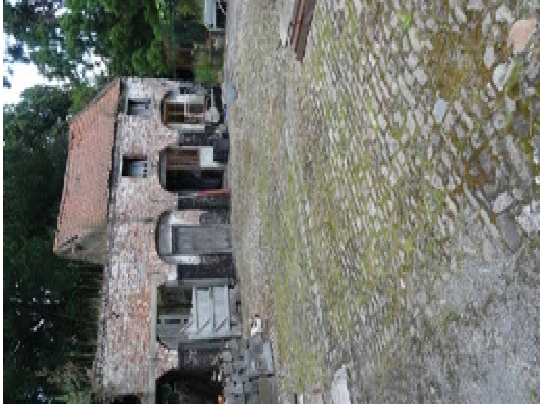
A Mortagne, le grès se retrouve comme matériaux de construction de quelques anciennes bâtisses agricoles, comme c'est le cas de cette maison sur la rue Henri Urbain, où des moellons de grès se retrouvent sur l'ensemble des façades, noyés dans la maçonnerie.



Autre exemple de corps de ferme avec présence de moellons de grès dans les maçonneries. Ici, il se retrouve à mi hauteur du mur, sans doute pour contrearrer les remontées capillaires, puisque le bâtiment se trouve en bordure de Scarpe, rue du Commandant Chormonot.



On le retrouve aussi dans en pavement dans les cours de ferme, afin de faciliter les déplacements des engins agricoles, et les allées et venues à pied sec des habitants. C'est le cas de la cour de cette ferme sur la rue du Commandant Chaumonot.



Autre exemple de maison où la pierre bleue se retrouve au niveau des encadrements des baies.



Cette même pierre bleue se retrouve très souvent en soubassement des habitations, pour éviter les remontées capillaires dans les murs.



Elle se rencontre également fréquemment en grandes dalles de trottoir bordant le logis des corps de ferme.



Ci-contre, vestiges de dalles de pierre bleue à l'entrée d'une cour de ferme, rue du Commandant Chomonot.

### Pierre bleue

La pierre bleue appelée également pierre de Tournai est une pierre calcaire carbonifère. Son extraction est organisée depuis la période romaine dans les nombreuses carrières du Tournaisis qui sont facilement accessibles par l'Escaut. C'est une bonne pierre de taille, très résistante mais parfois gélive. Souvent employée au Moyen Âge dans l'architecture religieuse, son utilisation va se répandre dans l'habitat urbain et rural à partir du XVII<sup>e</sup> siècle et jusqu'à la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Elle se présente en soubassement ou en encadrement des ouvertures selon le type traditionnel dit « type Tournaisien » : en bloc alterné à la brique.

Exemple d'immeuble dans le centre dont les façades sont composées de pierre bleue, notamment pour les encadrements des ouvertures.





## Brique de parement

Durant la période de reconstruction qui suit la seconde guerre mondiale, l'utilisation du béton se généralise et modifie le mode constructif et décoratif de l'habitat. Les murs sont alors construits en béton et recouverts d'un parement peu épais de briques, appelé "briquesettes". C'est le cas de plusieurs maisons sur la commune. Les quatre exemples ci-dessous en témoignent.



## Matériaux de couverture

### Panne

La panne, tuile flamande en forme de S, est la tuile traditionnelle dont l'emploi s'est généralisé au XIX<sup>e</sup> siècle parallèlement à celui de la brique. Elle a supplanté peu à peu le chaume, la tuile plate et l'ardoise qui composaient une grande diversité de formes et de couleurs dans l'architecture régionale. L'argile est rendue plus plastique et imperméable à l'eau par l'ajout important de sable. Orangée à l'état naturel, elle peut être recouverte d'une couverture minérale plombifère qui lui confère une teinte variant de l'aubergine au noir (voir photo en bas en colonne de gauche).



Exemple de pannes traditionnelles couleur aubergine recouvrant le toit d'une petite maison d'ouvrier agricole (maison élémentaire).



Les pannes créent une ondulation régulière sur les longs pans fortement inclinés des toitures. Elles sont très souvent maçonnées au mortier de chaux pour renforcer leur imperméabilité et pallier les déformations dues à la cuisson.

Ci-contre, pannes fixées au mortier de chaux, tant en faitière que sur le reste de la toiture.



### Tuile mécanique

Dans le courant du XIX<sup>e</sup> siècle, la panne est supplantée par la tuile mécanique, produite industriellement. Plus plate que son aïeule, elle est également plus facile de mise en œuvre, car s'emboîtant automatiquement avec la tuile suivante et précédente. Ainsi, il n'est plus nécessaire de maçonner l'ensemble des tuiles pour qu'elles soient solidaires entre elles. Sur Mortagne, la majorité du bâti est recouvert de tuile mécanique, variant des tons rouge orangés au brun aubergine.



Utilisation de la tuile mécanique sur une maison double en centre village : beau décor en damier sur la toiture, avec alternance de tuile rouge et de tuile aubergine vernissées.

Lorsque l'on est en présence de toits à brisis, cette tuile mécanique est associé à un autre matériau de couverture, comme l'ardoise ou encore le zinc. C'est le cas sur Mortagne de nombreuses maisons de bourg ou maisons bourgeoises. Ardoises et zinc étaient en effet plus faciles à mettre en œuvre sur les brisis car plus légers que la tuile et supportant mieux une forte pente de toiture.



Ci-contre, exemple de maison de bourg dans le centre-ville, dont le brisis recouvert de zinc.

Sur cet immeuble, l'entièreté du toit en croupe brisée est couvert en ardoise.



Sur cette maison de bourg, l'ardoise du brisis a laissé place à un matériau synthétique.



### Matériaux de finition

#### Chaux

La chaux, entrant dans la composition des enduits et des mortiers, est traditionnellement appliquée en badigeon sur les maçonneries intérieures et extérieures (torchis, brique ou pierre). Réputée pour ses qualités désinfectantes, elle recouvrait les murs d'étables et écuries. Elle est également employée pour ses vertus protectrices (contre les méfaits de l'humidité sur la brique poreuse) et pour effacer les cicatrices infligées aux maçonneries par la transformation du bâtiment au cours du temps.

La gamme chromatique a évolué au fil des époques et des modes (blanche ou pigmentée : bleu, gris, ocre, ocre rouge).



Rares sont les exemples de badigeons de chaux anciens sur la commune. Cependant ces deux maisons élémentaires en témoignent avec leur soubassement foncé et mur blanc.



Un autre exemple de badigeon de chaux sur une maison de bourg dans le centre. Ici, les murs sont peints en rouge, harmonisant l'ensemble de la façade, et le soubassement traité de couleur bleutée.

## Joint

Outre leur fonction constructive évidente (maçonner, maintenir les briques entre elles) les joints protègent également les murs de briques des intempéries. Sur la commune, ce sont les joints hollandais que l'on retrouve fréquemment, notamment sur le bâti du premier quart du XX<sup>e</sup> siècle.



Ici, les joints sont tirés au fer et surlignés d'un trait blanc, rendant ainsi l'appareillage de briques plus homogène. Une eau-forte à la chaux a également été appliquée sur l'ensemble du mur pour protéger les briques des intempéries et de l'usure du temps.



## Gravier roulé et gravier digité

Dans les années 1900 apparaissent les enduits dits « gravillonnés » et « digités ».



Le «**gravier roulé**» (ou «gravié lavé», enduit gravillonné), consiste à appliquer sur un enduit frais des graviers de teintes et de tailles différentes. L'artisan fait rouler ces derniers à l'aide d'une taloche dans des compartiments aux formes décoratives diverses, puis les lave pour éliminer la laitance.



L'**enduit «digité»** consiste à appliquer sur un enduit frais les embouts d'une brosse en bois ou roseau. L'artisan martèle le mur à l'aide de sa brosse dans différents compartiments aux formes décoratives diverses, imprimant ainsi de légers trous dans l'enduit.



Détail sur un enduit digité. Les traces laissées par la brosse de roseaux sont bien visibles.





Les deux types de décors sont souvent complétés de moulures et motifs appliqués en ciment. Ces deux techniques ont servi au rhabillage de façades plus anciennes.



Détail sur des moulures : corniche, décor en applique sur les linteaux, encadrement d'ouvertures...



### Traitement des ouvertures

Portes et fenêtres participent à l'harmonie des façades. Traditionnellement organisées en travées, elles sont étroites. Leurs proportions correspondent toujours à des ouvertures plus hautes que larges. Leurs huisseries et volets sont en bois peint.

### Portes d'entrée

Les portes d'entrées traditionnelles sont toujours en bois et comportent une imposte vitrée en partie haute.



Exemples de portes traditionnelles se retrouvant sur le bâti privé de Mortagne. Toutes présentent une imposte en partie haute. Le bâtiment peut être d'un seul tenant ou en deux parties et plus ou moins ouvragé, suivant le niveau social du propriétaire et l'habileté de l'artisan.

La dernière photo en bas à droite est un bel exemple de restauration récente, prenant en compte les caractéristiques du bâti ancien (imposte et bâtant d'un seul tenant en bois plein).



Ces deux portes sont des exemples plus récents, datant de l'entre deux guerres ou des années 1960. L'usage du béton permet un découpage plus original (photo de gauche) ou encore d'élargir le gabarit de l'ouverture (photo de droite).



Ces photos montrent des exemples de fenêtres à trois vantaux. Si ce n'est cette différence, elles se composent toujours d'une imposte en partie haute et de volets en bois plein à panneaux.

Suivant le même principe de l'imposte et des deux vantaux, les ouvertures des maisons bourgeoises sont généralement plus ouvragées : encadrements et linteaux sont moulurés, en arcs surbaissés, ou font encore l'objet de décors divers et variés (cf. photos ci-dessous).

### Fenêtres en façade

Les huisseries des fenêtres d'origine sont toujours en bois. Elles se composent d'une imposte en partie haute et de deux ouvrants, parfois compartimentés grâce à des petits bois.



Comme en témoignent ces photos, nombreux sont les exemples sur la commune de fenêtres simples, comprenant l'imposte en partie haute et les deux vantaux compartimentés de quatre carreaux délimités par des petits bois, notamment concernant l'habitat de la fin du XIX<sup>e</sup> et du début du XX<sup>e</sup> siècle. Ces fenêtres sont agrémentées de volets en bois pleins, à panneaux.



Les artisans peuvent aussi faire preuve de plus de liberté, avec la mise en place de fenêtre géminées (cf. photos ci-contre).







Durant la période de reconstruction qui suit la seconde guerre mondiale, l'utilisation du béton se généralise et modifie le mode constructif et décoratif de l'habitat.

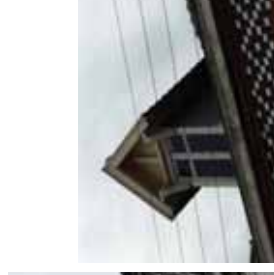
On voit ainsi apparaître de larges fenêtres, parfois en angle, jusqu'alors impossibles avec les linteaux traditionnels en bois, briques ou encore pierre bleue.

Le béton offre également la possibilité de mettre en place des bow-windows ou d'autres formes d'ouvertures que l'on voyait moins avant. Les villas et maisons bourgeoises de Mortagne en sont de beaux exemples (cf. photos ci-dessous).



## Ouvertures en toiture

Lorsque les toits sont habités ou servent de lieu de stockage divers, ils sont agrémentés d'ouvertures. Elles prennent différentes formes suivant la période de construction de l'édifice, et font toujours l'objet d'une attention particulière, qu'elles soient simples ou plus ouvragées.

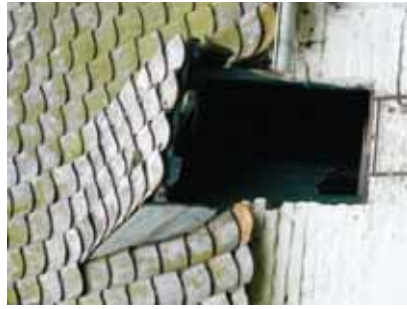


Exemples (ci-dessus et ci-dessous) de chiens assis implantés sur le brisis des toitures. Leurs jouées sont soit zinguées soit lambrissées, et les ouvrants agrémentés de consoles ou de volutes. Le traitement de la couverture (à deux pans, en demi-cercle) est également soigné.



Autre forme d'ouverture de toiture se retrouvant fréquemment dans l'habitat de Mortagne : l'œil de bœuf. En zinc et ouvrant en bois, il est généralement rencontré sur les maisons bourgeoises et villas de la commune.





Commune au bâti très urbain, Mortagne possède encore quelques exemples de bâtiments agricoles. Quelques petites maisons élémentaires gardent ainsi la trace d'ouverture de fenil en toiture : des lucarnes passantes, aux jouées en bois, couvertes d'un toit en pannes.



Ci-dessus et ci-contre, autres exemples de devantures, laissant à l'origine la place soit à un commerce, soit à un bistrot.



## Commerces et devantures

Des commerces ce sont implantés depuis tous temps sur la commune, laissant leurs traces sur le bâti ancien. Ainsi, plusieurs propriétaires ont su conserver les anciennes devantures commerciales, même si le bâtiment à l'heure actuelle n'en a plus la vocation. Elles se repèrent très facilement dans les alignements de maisons de bourgs : le rez-de-chaussée est occupé par une devanture, le plus souvent en bois chantourné et légèrement ouvragé.



Deux exemples de devantures traditionnelles en bois, donnant sur la rue principale traversant la commune.





# Bâti privé repéré

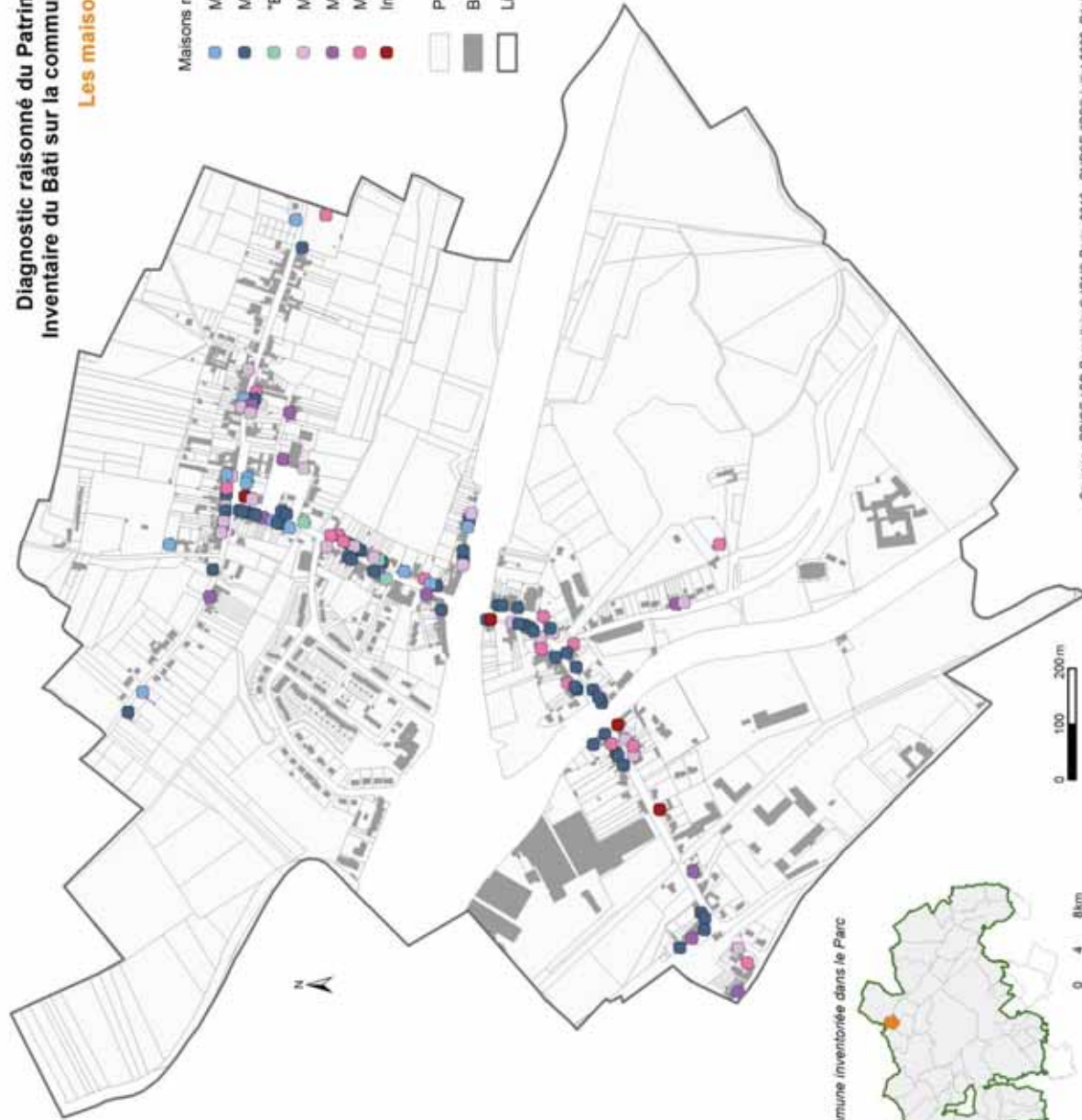
Scarpe - Escaut

## Habitat

### Diagnostic raisonné du Patrimoine Bâti - Niveau 2 : Inventaire du Bâti sur la commune de Mortagne-du-Nord

#### Les maisons

- Maisons repérées selon leur typologie :
- Maison élémentaire
  - Maison de bourg
  - "Estaminet"
  - Maison double
  - Maison en série
  - Maison bourgeoise
  - Immeuble
  - Parcelle cadastrale
  - Bâti cadastral
  - Limite communale



Localisation de la commune inventoriée dans le Parc



Sources : PPNCE / BD Parcellaire® IGN® Paris, 2010 - PNRSE / PBC Juillet 2008 Réalisation : PNR Scarpe-Escaut / SIG, août 2014.

## Les maisons

La petite commune de Mortagne-du-Nord (un peu plus de 1600 habitants, 500 maisons) se distingue par la présence d'une architecture soignée, qui témoigne des influences diverses des courants architecturaux, de l'éclectisme à l'Art-Déco, ainsi que d'une mise en œuvre rappelant l'architecture urbaine belge.

Le repérage de cette commune a pris en compte 128 édifices (soit près de 30% du bâti) dont la majorité est la maison de type urbain, dite maison de bourg.

Le type le plus simple est en brique, s'élève sur deux niveaux et est couvert de longs pans en tuile. Cette typologie présente des variantes en volume ou en décor : elles sont parfois construites en série, présentent des combles, un chaînage, des baies de formes diverses.

Un nombre beaucoup plus restreint (12) est de taille plus modeste et se rapproche de la maison élémentaire (longère) ou de la maison ouvrière, à un seul niveau d'élévation. Ces ensembles, ainsi que l'immeuble l'Union, qui a abrité un café-hôtel, sont à mettre en rapport avec l'industrie qui s'est établie dès 1920 sur la commune.

Il faut néanmoins rester prudent sur l'occupation et l'usage des maisons en série : l'alignement de maisons basses situées rue Saint-Michel est identifié en tant qu'hospice sur le cadastre de 1887.

Il y a très peu d'immeubles (5) : ils s'élèvent tous sur trois niveaux et semblent abriter des logements. Deux immeubles possèdent un angle coupé mis en valeur par le traitement de la travée ou l'ajout d'un balcon.

Celui situé quai de la Scarpe date des années 1950 et fait pendant à une maison de même style. Ces deux édifices témoignent de la reconstruction des logements situés le long des berges de la Scarpe, endommagés par un bombardement pendant la seconde Guerre Mondiale.

Sept typologies de maisons sont représentées :

- maison de bourg
- maison double
- maison en série
- maison bourgeoise
- maison élémentaire
- maison de bourg/estaminet
- et immeuble.



## Maison de bourg

Les maisons de bourg représentent 42% du bâti repéré sur la commune, soit presque la moitié du corpus. Elles s'élèvent sur deux niveaux et sont couvertes d'un toit à longs pans en tuile. Cette typologie présente des variantes en volume ou en décor : elles sont parfois construites en série, présentent des combles, un chaînage, des baies de formes diverses. Leurs caractéristiques architecturales permettent de les dater au plus tôt du quatrième quart du XIX<sup>e</sup> siècle jusqu'au troisième quart du XX<sup>e</sup> siècle inclus.

### Caractéristiques principales

- implantation parallèle à la rue
- parcelle étroite
- plan carré
- rez-de-chaussée + 1 étage
- 3 travées en façade
- ouvertures en arc surbaissé
- menuiseries et volets à battants en bois peint
- briques peintes ou badigeonnées à la chaux
- soubassement enduit
- toit en croupe
- tuiles mécaniques

### Localisation des 53 maisons de bourg repérées sur la commune

Centre village

- 2, 8, 10, 14, 40, 42 rue du Commandant Chaumonot : 6
- 5, 6, 7, 17, 18, 20, 22, 25, 30, 35, 37, 40, 42, 49, 53 rue du Fort : 15
- 4, 18 place de la Gare : 2
- 1, 36, 92 rue Henri Urbain : 3
- 8, 28, 99 rue Jules Pamelard : 3
- croisement des rues Jules Pamelard et Pierre Boeynaems : 1
- 13, 17, 31 quai Marion : 3
- 2, 4 (x2), 6, 8, 11, 13, 22, 24, 29, 35, 37, 48, 50 et 52, 51, 62, 63 rue Pierre Boeynaems : 16
- 12, 17 et 19 quai de la Scarpe : 3
- 4 rue du Toit : 1



Maisons de bourg de type le plus simple, comprenant deux niveaux et un toit à deux pans. Leurs façades sont en briques, agrémentées d'un sobre décor (pilastres d'angles et corniches le plus souvent).



De gauche à droite, maisons de bourg se trouvant 8, 51 et 62 rue Boeynaems, 17 rue du Fort et 8 rue du Commandant Chaumonot.

Maisons de bourg de style Art déco (36 rue Henri Urbain et 2 rue Boeynaems). La seconde maison se caractérise par son ancien Commerce, dit « LA COUPE D'OR » (voir photos de détails ci-dessous).



Maisons de bourg aux 42 rue du Fort et 24 rue Boeynaems.



Maisons de bourg datant des années 1950. Elles se différencient de maisons plus simple par leur brique de parement appliquée en façade principale, et l'utilisation de béton, tant pour les encadrements des ouvertures que pour certaines structures porteuses (comme l'oriel sur la maison de gauche).



Maison se trouvant aux numéros 6 et 37 de la rue Boeynaems.

D'autres maisons de bourg sont pourvues d'une ancienne devanture en rez-de-chaussée, signalant leur ancienne activité commerciale.



Maisons se trouvant aux numéros 45, 47 et 49 de la rue Boeynaems (photo de gauche) et au numéro 63 de la même rue.

### Une variante : l'estaminet

Sur la commune Mortagne on retrouve également quelques « estaminets ». Ces maisons se caractérisent par leur travée d'angle, et se situent souvent au croisement de deux rues.



Maisons se trouvant donnant sur la rue Boeynaems.



## Habitat en série : maison double et maison en série

Les maisons doubles et les maisons en série suivent la typologie de la maison de bourg ou de la maison élémentaire, soit à deux niveaux soit en rez-de-chaussée. Elles se caractérisent par leur mitoyenneté ou semi-mitoyenneté, et la répétition d'un même module de base reproduit à l'identique : deux à trois travées en façades. Sur la commune de Mortagne-du-Nord, leur vocabulaire architectural permet de les dater au plus tôt du début du XIX<sup>e</sup> siècle jusqu'au deuxième quart du XX<sup>e</sup> siècle. La plupart sont à mettre en lien avec le site de l'ancienne zinguerie, qui pendant de nombreuses années a marqué l'environnement urbain de la commune (comme en témoignent encore les friches présentes et la pelouse métallicole).

### Maison double

#### Centre village

- 7 et 9, 13 et 15 rue du Commandant Chaumonot : 2 maisons doubles soient 4 logements
- 5 et 7, 24 et 26, 33 et 39, 61 et 63 rue Henri Urbain : 4 maisons doubles soient 8 logements
- 33 et 35 rue Fernig : 1 maison double soit 2 logements
- 24 et 26 rue du Fort : 1 maison double soit 2 logements
- 4 et 6, 10 et 12, 22 et 24 rue Jules Pamelard : 3 maisons doubles soit 6 logements
- 9 et 11, 33 et 35 quai Marion : 2 maisons double soient 4 logements
- 2 et 4 rue de Maulde : 1 maison double soit 2 logements
- 3 et 5, 31 et 33, 36 et 38, 45 et 47 rue Pierre Boeynaems : 4 maisons doubles soient 8 logements
- 1 et 3 place Paul Gillet : 1 maison double soit 2 logements
- 12 et 14 rue du Toit : 1 maison double soit 2 logements



Ces deux maisons doubles se caractérisent par la symétrie parfaite de leur façade principale, faisant effet de miroir (à gauche, maison se trouvant aux 1 et 3 place Paul Gillet, et à droite maison donnant sur la rue Henri Urbain, aux numéris 61 et 63).



Ces maisons doubles se caractérisent quant à elles par la répétition du même module, à l'identique : soit deux travées d'ouvertures. Pour les maisons des numéros 31 et 33 de la rue Boeynaems (photo de gauche), les portes d'entrées sont à gauche sur la façade, tandis que pour les numéros 7 et 9 de la rue du Commandant Chaumonot (photo de droite), elles se trouvent sur la droite de la façade principale.

### Maison en série

#### Centre village

- 41, 43 et 45 rue du Commandant Chaumonot : 1 série de 3 logements (0128)
- 27, 29 et 31 rue Fernig : 1 série de 3 logements (0097)
- 6 à 14 place de la Gare : 1 série (0122)
- 22 à 36 rue de Maulde : 1 série (0126)
- 2 à 8 place Paul Gillet : 1
- 64 et 66, 80 et 82 rue Pierre Boeynaems : 3
- 27 à 39 rue Jules Pamelard : 1
- Rue Saint-Michel : 1
- 28 à 34 rue Henri Urbain : 1



Habitat en série caractéristique de cette typologie : succession de logements mitoyens comprenant le même module de base, à savoir deux travées (deux premières photos à gauche, série de maisons rue Henri Urbain ; trois photos de droite, maisons rue Jules Pamelard).





décor en façade est révélateur du début du XX<sup>e</sup> siècle : brique rouge alternée avec brique jaune, tant sur les bandeaux, pilastres que sur la corniche. Les combles ont été aménagés sous un toit brisé, et sont pourvus de lucarnes ou d'œil-de-bœuf.

Habitat en série rue Fernig (photo de gauche), à l'entrée de Mortagne. Ces maisons sont sans doute à mettre en rapport avec l'ancienne zinguerie se trouvant juste à proximité. Conçues toutes sur le même module, elles se composent de deux travées, avec une porte d'entrée couverte sous loggia. Les baies du rez-de-chaussée peuvent être qualifiées de géminées. Leur décor, simple (bandeaux, pilastres d'angles, balconnet à l'étage), anime cependant les façades principales.

Sur la rue du Commandant Chaumonot (photo de droite), cet autre type d'habitat en série est lui directement en lien avec l'usine se trouvant sur les parcelles arrières attenantes. En rez-de-chaussée, étage et combles, cette bâtisse se compose de trois logements mitoyens, dont le décor en façade alterne avec brique jaune, tant sur les bandeaux, pilastres que sur la corniche. Les combles ont été



décor en façade alterne avec brique jaune, tant sur les bandeaux, pilastres que sur la corniche. Les combles ont été



travées et d'un comble habité sous une toiture à pans brisés. Comme l'exemple précédent, les diverses restaurations de chaque logement n'ont cependant pas tenues compte de l'alignement, formant actuellement un ensemble hétéroclite qui à l'origine avait été conçu homogène dans son décor de façade.

Place de la Gare (photo de gauche), cet habitat en série est un ancien habitat de cheminot. Sa disposition originelle, cinq logements dont les deux des extrémités forment des pignons-façades, l'individualise du reste du corpus. Ces maisons ont cependant souffertes de restaurations successives ne prenant pas en compte l'harmonie générale de départ. Cependant se perçoit encore très nettement l'ensemble du décor « Art déco » : linteaux continus, jeu de brique en pignon formant damier, baies en arc surbaissés... autant d'éléments méritant d'être valorisés.

Rue de Maulde (photo de droite), ce dernier exemple d'habitat en série n'est pas non moins représentatif de la typologie, avec sa succession de maisons mitoyennes composées de deux



travées et d'un comble habité sous une toiture à pans brisés. Comme l'exemple précédent, les diverses restaurations de chaque logement n'ont cependant pas tenues compte de l'alignement, formant actuellement un ensemble hétéroclite qui à l'origine avait été conçu homogène dans son décor de façade.

## Maison bourgeoise, maison de maître

17 maisons bourgeoises (ou maisons de maître) ont été repérées, représentant ainsi 13% du corpus. Leur période de datation s'échelonne entre le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle et le deuxième quart du XX<sup>e</sup> siècle.



La plus emblématique d'entre elle est celle située rue de Mortagne : entourée d'un jardin paysager, son décor en façade permet de la dater au plus tard du quatrième quart du XIX<sup>e</sup> siècle. En témoignent ses bossages plats faisant office de pilastres d'angles ; le traitement de la travée centrale de style « néo-classique », mise en valeur par l'emmarchement dominant accès à la porte d'entrée, mais aussi le balcon à l'étage et la lucarne en toiture ; l'utilisation de la pierre bleue en soubassement...



Vues sur la façade postérieure et le miroir d'eau agrémentant le jardin.

### Caractéristiques principales

- implantation en milieu de parcelle
- plan carré
- rez-de-chaussée + 1 étage
- 5 travées en façade
- ouvertures rectangulaires
- menuiseries et volets à battants en bois peint briques,
- décor : briques rouges et carreaux rouges posées sur champ, pilastres d'angle, linteaux, souches de cheminée
- toit en croupe brisée
- ardoises et zinc (brisis)

### Localisation des dix-sept maisons bourgeoises repérées sur la commune

#### Centre village

- 94 rue de Mortagne : 1
- 3, 34, 34 bis, 56 rue Henri Urbain : 4
- 23, 25, 27, 59 rue Pierre Boeynaems : 4
- 4, 49 rue Fernig : 2
- 6, 11 rue du Commandant Chaumonot : 2
- 2 et 4 rue de Maulde : 1
- 21, 28, 38 rue du Fort : 3
-





Les exemples de maisons bourgeoises présentés ci-contre dénotent de la diversité de l'habitat sur la commune : les styles architecturaux révèlent tant des influences belges (les trois photos ci-dessus pour les maisons des rues Henri Urbain et du Commandant Chaumonot) que plus néo-classique à la française (première photo ci-contre à droite, maison rue du Fort), ou encore régionaliste (les deux photos ci-contre à droite, pour les maisons rues de Maulde et Pierre Boeynaems).



Droit photos : Région Nord-Pas de Calais, Inventaire général, Hubert BOUVET (excepté photo en haut à gauche).



## Maison élémentaire

Les maisons élémentaires, en rez-de-chaussée, comprennent un minimum de trois travées en façade. Leurs combles ont souvent été aménagés par la suite, pour le rendre habitable.

### Caractéristiques principales

- implantation parallèle à la rue
- parcelle étroite
- plan allongé
- en rez-de-chaussée
- logis : 3 à 4 travées
- ouvertures rectangulaires
- menuiseries et volets à battants en bois peint
- briques peintes ou badigeonnées à la chaux
- soubassement enduit
- toit à longs pans
- pignons découverts
- pannes naturelles ou vernissées

### Localisation des douze maisons élémentaires repérées sur la commune

- Centre village :
- 125 rue de Mortagne : 1
  - 4, 6, 41 et 43 rue Henri Urbain : 3
  - rue du Cimetière : 1
  - 16, 91 rue Jules Pamelard : 2
  - rue de la Brelière : 1
  - 20, 28, 61 rue Pierre Boeynaems : 3
  - 29 quai Marion : 1



Aujourd'hui détruite, cette maison élémentaire se trouvait entre les rues de la Brelière et du Cimetière lors de la campagne d'inventaire de juillet 2008. Caractéristique de la typologie, il s'agit sans doute d'une ancienne maison d'ouvrier agricole. Elle était un des témoins des savoir-faire du bâti traditionnel du territoire : façade chaulée comprenant un soubassement plus foncé, toiture en tuiles flamandes vernissées couleur aubergine, lucarne passante sous combles permettant l'accès au fenil, ouvertures avec imposte, système de voutains au plafond dans les pièces intérieures... autant d'éléments faisant le charme de cette petite unité d'habitation.





Cette série de maisons élémentaires de petite unité est également caractéristique de la typologie (deux photos de gauche : rue du Cimetière ; les deux de droite : rue Henri Urbain). Toutes moyennes, elles sont comprises dans les alignements sur rue. En rez-de-chaussée, leurs combles ne sont pas habités à l'origine. Les façades sont sobrement traitées : badigeon de chaux plus foncé en soubassement (afin de préserver le bas du mur des éclaboussures et moisissures) et badigeon blanc sur le reste du mur.



Sans doute rhabillées au début du XX<sup>e</sup> siècle, les façades de ces deux maisons élémentaires sont pourvues d'un enduit en gravier roulé, emblématique de ce secteur du Parc naturel régional et témoin d'un savoir-faire local (photo de gauche : rue Jules Pamelard ; photo de droite : quai Marion). Les encadrements de baies sont traités en plâtre, tandis que le reste de la façade est agrémenté de ce gravier roulé, permettant la mise en place du décor (soubassement, pointe de diamant, etc.).



## Immeuble

Très peu d'immeubles ont été repérés sur la commune (quatre au total). Ils témoignent cependant du caractère très urbain de Mortagne-du-Nord, contrairement à nombre de communes plus rurales et agricoles sur l'entité du Cœur de nature.

S'élevant tous sur trois niveaux, ils semblent abriter des logements. Deux immeubles possèdent un angle coupé mis en valeur par le traitement de la travée ou l'ajout d'un balcon (les deux photos ci-contre à droite). Leurs caractéristiques architecturales permettent de les dater entre le milieu du XIXe siècle et le troisième quart du XXe siècle.



Immeubles à angle coupé, rue Henri Urbain et rue du Commandant Chaumonot.



### Caractéristiques principales

- implantation parallèle à la rue
- rez-de-chaussée + 2 étages
- 3 à 7 travées
- ouvertures rectangulaires
- menuiseries et volets à battants en bois peint
- briques peintes ou badigeonnées à la chaux
- modénatures
- toit à longs pans
- pignons découverts
- tuiles mécaniques

### Localisation des quatre immeubles repérés sur la commune

Centre village :

- 2 rue Henri Urbain : 1
- 6 rue du Toit (quai de la Scarpe) : 1 (0085)
- 1, 29 rue du Commandant Chaumonot : 2 (0133 + 0129)

Cet immeuble situé quai de la Scarpe date des années 1950 et fait pendant à une maison du même style (photo ci-dessous). Ils témoignent de la reconstruction des édifices situés le long des berges de la Scarpe endommagées par un bombardement pendant la seconde Guerre Mondiale.





Immeuble de logements situé rue du Commandant, à mettre en lien avec l'habitat en série se trouvant à proximité (photo ci-dessous) et le site de l'ancienne zinguerie. Les inscriptions portées en façade, dont n'est encore clairement lisible que « A L'UNION », laissent penser à un ancien magasin de coopérative ouvrière.



Droit photo : Région Nord-Pas de Calais, Inventaire général, Hubert BOUVET.



Habitat en série

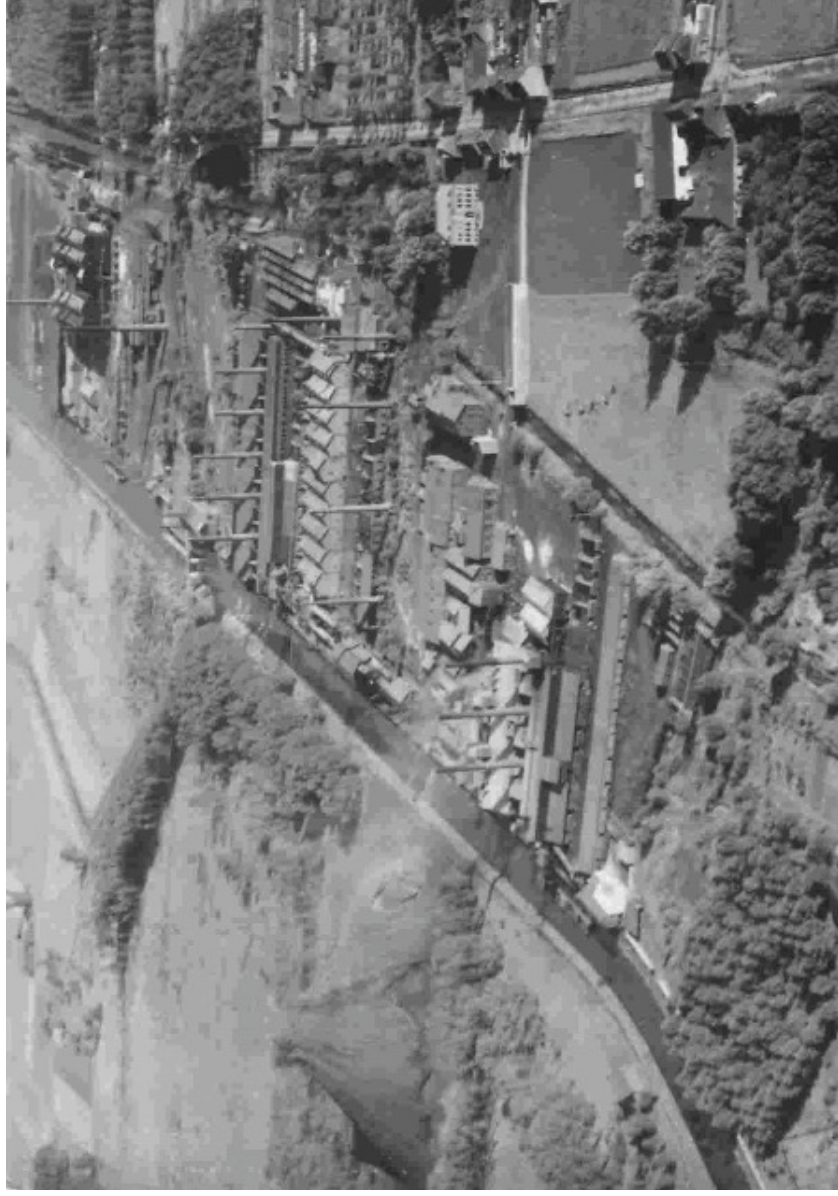


Diagnostic raisonné du Patrimoine Bâti - Niveau 2 :  
Inventaire du Bâti sur la commune de Mortagne-du-Nord  
**Industrie**





## La Société Métallurgique de Mortagne<sup>5</sup>



La Société Métallurgique de Mortagne est constituée le 4 mars 1901. Son implantation à Mortagne-du-Nord offre un double intérêt. D'une part la rivière de la Scarpe, canalisée, facilite l'importation et l'exportation des produits, d'autre part, les gisements houillers, situés à proximité, alimentent les fours à oxyder le zinc qui requièrent de grandes quantités de charbon. La société érige deux batteries de fours de réduction du zinc avant d'être mise en liquidation en 1903. En 1905 l'usine est rachetée par la Cie métallurgique Franco-Belge (C.M.F.B.) contrôlée majoritairement par des sociétés allemandes et en particulier la firme Aaron Hirsch und Sohn qui contrôle et importe le minerai de zinc d'Australie. Celui-ci, nommé blende, est désulfuré par grillage dans les Ets Kuhlmann de Loos (Nord). Fermée en 1914, l'usine est démontée en 1917 et détruite en 1918 par les Allemands. Elle est reconstruite en 1919. La Cie. Royale Asturienne des Mines (C.R.A.M.) est majoritaire dans la C.M.F.B. En 1924 est constituée la Société des Usines de Produits Chimiques de Thun. Bien qu'apparemment française et indépendante, l'usine est en fait contrôlée par la C.M.F.B. Cette société nouvelle érige à Thun-Saint-Amand une usine chimique avec le double objectif de griller la blende, dans des fours Spiritet, et d'en récupérer les émanations sulfureuses pour produire de l'acide sulfurique dans des chambres de plomb. Jusqu'alors l'oxyde de zinc provenait de l'usine Kuhlmann de Loos (59). En 1928 un four plus puissant est construit (four à gaz de système Dor, à 320 creusets). La crise du cours du zinc, dans les années 1930, amène la C.M.F.B. à éteindre son dernier four. Après une timide reprise en 1938, l'activité cesse en 1940, en raison de la guerre. La reprise se fait progressivement à partir de 1945. La fermeture définitive se produit en décembre 1963, date approximative de destruction des fours de réduction. La destruction est complète en 1989.

<sup>5</sup> Source : texte de Jean-Marc RAMETTE, chercheur à la Mission de l'Inventaire, Service du patrimoine culturel du Conseil Régional Nord-Pas-de-Calais. Mission d'urgence de 1989 (site internet du Ministère de la Culture, Architecture & Patrimoine : [http://www.culture.gouv.fr/public/mistral/meimee\\_fr?ACTION=CHERCHER&FIELD\\_1=INSEE&VALUE\\_1=59418](http://www.culture.gouv.fr/public/mistral/meimee_fr?ACTION=CHERCHER&FIELD_1=INSEE&VALUE_1=59418)). Photo : vue ancienne (source : site de la commune - [http://www.mortagnedunord.fr/index.php?option=com\\_content&view=article&id=93:la-zinquerie&catid=36:passé-industriel&Itemid=57](http://www.mortagnedunord.fr/index.php?option=com_content&view=article&id=93:la-zinquerie&catid=36:passé-industriel&Itemid=57)).



L'entreprise produit 2870 t. de zinc dans deux fours de réduction en 1906. 8 fours de 240 creusets quadruplent cette production en 1908. De 1908 à 1912, le nombre d'ouvriers passe de 650 à 950, belges pour la plupart, les autres habitant dans 50 logements ouvriers construits à Mortagne. Une nouvelle cité de 90 logements est érigée à Thun en 1923. L'entreprise est florissante jusqu'en 1914. En 1930, la production représente 1,7% du zinc mondial. En 1920, l'usine ne tourne qu'à la moitié de sa capacité de production, la reprise véritable se situant en 1922. L'usine de Produits chimiques de Thun et la C.M.F.B. de Mortagne emploient 1500 personnes en 1923, 1200 en 1928 et 65 en 1932. En 1938, un seul four fonctionne encore, employant 113 ouvriers. L'usine cesse de fonctionner durant la Deuxième Guerre mondiale. Un four est remis en marche en 1945, avec 109 ouvriers.

Lors de la mission d'inventaire ne subsistaient sur le site que 13 cheminées en brique correspondant aux halles de réduction (détruites) et quelques bâtiments. L'usine de creusets était composée de 10 corps de bâtiment jointifs en brique, desservis par un long couloir intérieur équipé de rails et de rotondes. Un atelier de fabrication non identifié, en rez-de-chaussée et couvert de 3 sheds, comportait un système de transmission souterrain. Les bains-douches étaient composés de cabines de douches et d'une salle des pendus. La salle des machines, vidée de ses installations, étaient flanquée d'une cheminée. Les imposants bureaux, en pierre, étaient situés à l'entrée de l'usine. Ils comportaient 2 étages sur un rez-de-chaussée surélevé accessible par un escalier monumental.

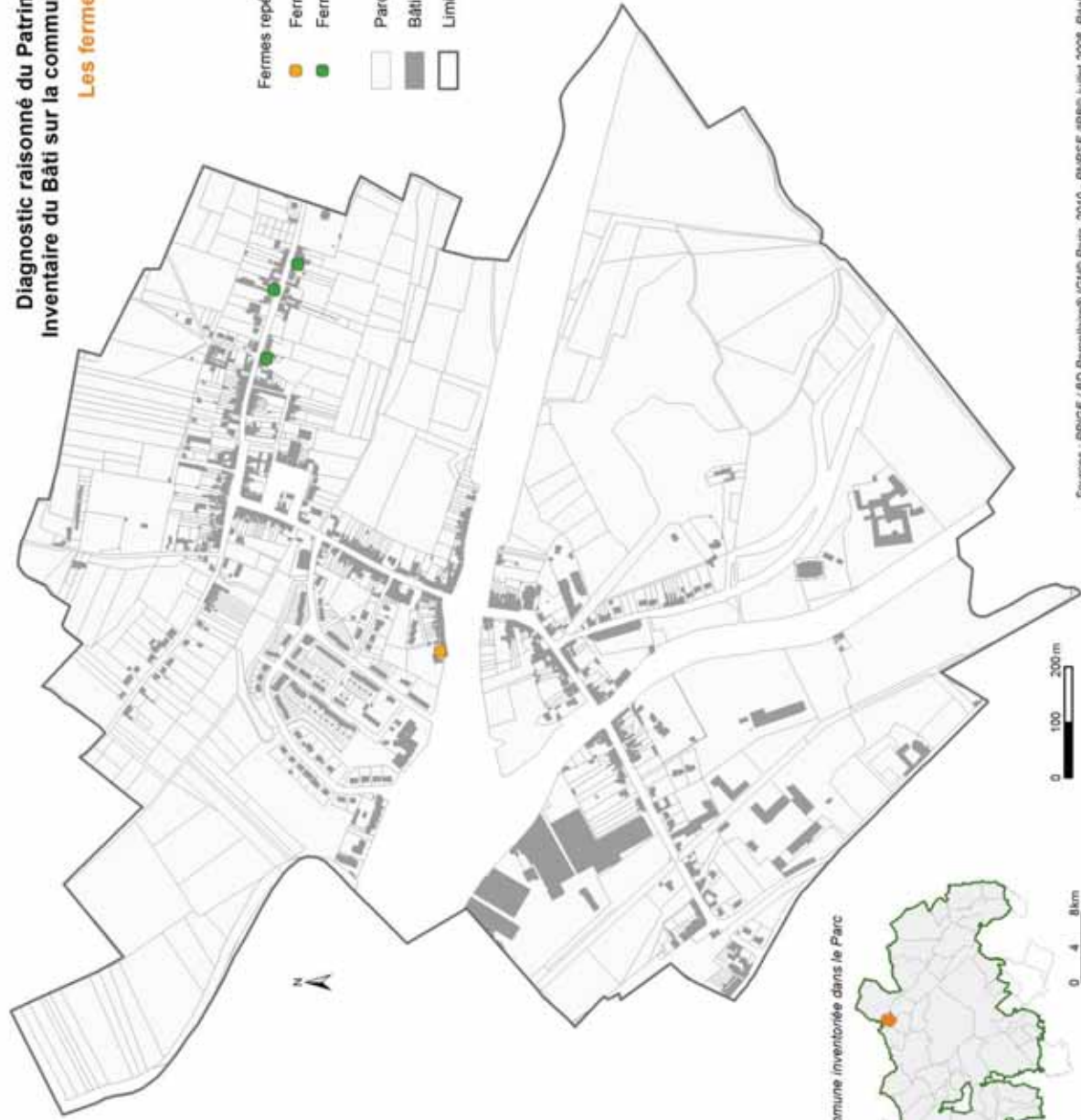


Photo du site lors de la campagne d'inventaire de juillet 2008  
(Droit photo : Région Nord-Pas de Calais, Inventaire général, Hubert BOUVET).



## Diagnostic raisonné du Patrimoine Bâti - Niveau 2 : Inventaire du Bâti sur la commune de Mortagne-du-Nord

### Les fermes



- Fermes repérées selon leur typologie :
- Ferme en L
  - Ferme à cour fermée
  - Parcelle cadastrale
  - Bâti cadastral
  - Limite communale

Localisation de la commune inventoriée dans le Parc



Sources : PPIGE / BD Parcellaire® IGN© Paris, 2010 - PNRSE /PBC/ juillet 2008. Réalisation : PNR Scarpe-Escaut / SIG, août 2014.

L'architecture rurale est actuellement peu présente sur le territoire communal et par ailleurs assez transformée et dénaturée. Sur le cadastre du Consulat sont indiquées quelques fermes à cour fermée, aujourd'hui disparues (illustration ci-contre - AD du Nord, 30P250-).



Exemples de fermes à cour fermée pointées sur le cadastre du Consulat, se trouvant à l'époque le long de la rue reliant Mortagne-du-Nord à Flines-lès-Mortagne.

Une ferme, traversée par des « canaux » sur le plan de 1804 (?) (illustration ci-contre, extrait du cadastre du Consulat) a été transformée en école de filles en 1887 (parcelles 592 et 594) et fortement dénaturée aujourd'hui.



Longère située au 61 de la rue Boeymans portant la date de 1748 (photo de la Mission de l'Inventaire).

Il subsiste une longère, située 61 rue Boeymans, portant la date de 1748, qui semble être une réutilisation, tout en ayant des caractéristiques de l'habitat du XVIII<sup>e</sup> siècle : maison en rez-de-chaussée, brique, soubassement, chaînage et œil de bœuf en calcaire, ouvertures en anse de panier.

Une typologie de fermes est représentée sur la commune : la ferme à cour fermée.



## Ferme à cour fermée

Sur Mortagne-du-Nord, quatre fermes à cour fermée ont été repérées, soit 3% du bâti repéré sur la commune. Leurs caractéristiques architecturales permettent de les dater de la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle.



De ce petit corpus se démarque une ferme en bordure de l'Escaut, au 51 de la rue du Commandant Chaumonot. Elle se compose d'un logis et d'un chartil importants, qui servait peut-être à l'activité du port (actuellement disparu), se situant à peu de distance de cette ferme.

### Caractéristiques principales

- plan carré ou en U
- en rez-de-chaussée
- porte charretière en façade principale
- logis : 5 à 7 travées
- ouvertures rectangulaires
- menuiseries et volets à battants en bois peint
- briques peintes ou badigeonnées à la chaux
- soubassement enduit
- toit à longs pans
- pannes naturelles ou vernissées
- dépendances agricoles : fournil, remise
- étable/écurie implantées parallèlement au corps de logis
- grange implantée en fond de parcelle, parallèlement à la rue
- cour et trottoir pavés en grès ou dalles de pierre bleue

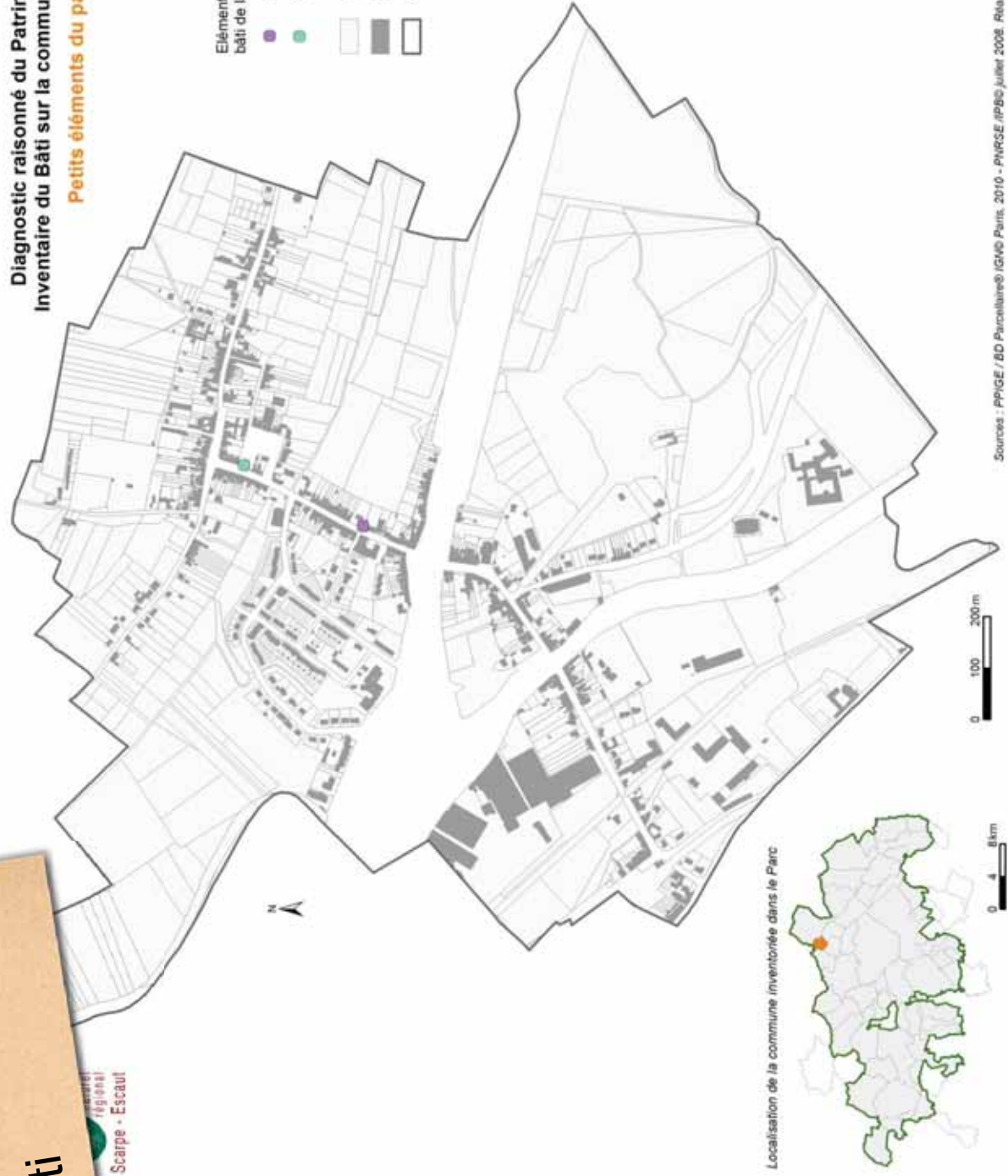
### Localisation des 4 fermes à cour fermée repérées

- Centre village
- 54, 68, 85 rue Henri Urbain : 3
  - 51 rue du Commandant Chaumonot : 1

# Petits éléments de patrimoine bâti

## Diagnostic raisonné du Patrimoine Bâti - Niveau 2 : Inventaire du Bâti sur la commune de Mortagne-du-Nord

### Petits éléments du patrimoine bâti



## Monument aux morts<sup>6</sup>



L'architecte Marcel Coquet, en charge avec Fernand Baud des projets de reconstruction après la Première Guerre mondiale, dessine le projet de monument aux morts. Par délibération du Conseil Municipal du 9 mai 1924, un appel à concurrence est lancé auquel répondent deux marbriers : MM Baudry, de Mortagne, et M. Clause, de la marbrerie Vital-Evrard à Bellignies. Ce dernier est retenu "car il propose des garanties indiscutables au point de vue artistique. Baudry propose la pierre de Soignies mais n'a ni maquette ni sculpteur, seulement un tailleur de pierre, alors que Clause propose un modelage au 1/10e, une maquette pour critique et une maquette définitive et le sculpteur Cagna, pour un coût de 26 000 F " (AD Nord 2O421/203).

La façade principale du monument enserme un panneau représentant un soldat debout mourant, tenant un étendard, lâchant son épée et esquissant un mouvement de chute, retenu par les bras d'un ange.



Droit photo : Région Nord-Pas de Calais, Inventaire général, Hubert BOUVET.

<sup>6</sup> Source : textes de Sophie LUCHIER, chercheur à la Mission de l'Inventaire, Service du patrimoine culturel du Conseil Régional Nord-Pas-de-Calais. Mission en collaboration avec le Parc naturel régional Scarpe-Escaut, juillet 2008.



## Chapelle Notre-Dame

Située sur la rue Pierre Boeynaems, cette chapelle, au vocable à Notre-Dame, est de forme simple : une façade au fronton triangulaire clôturant un édifice à abside en cul-de-four. La toiture en ardoises a ses arêtes recouvertes de zinc.

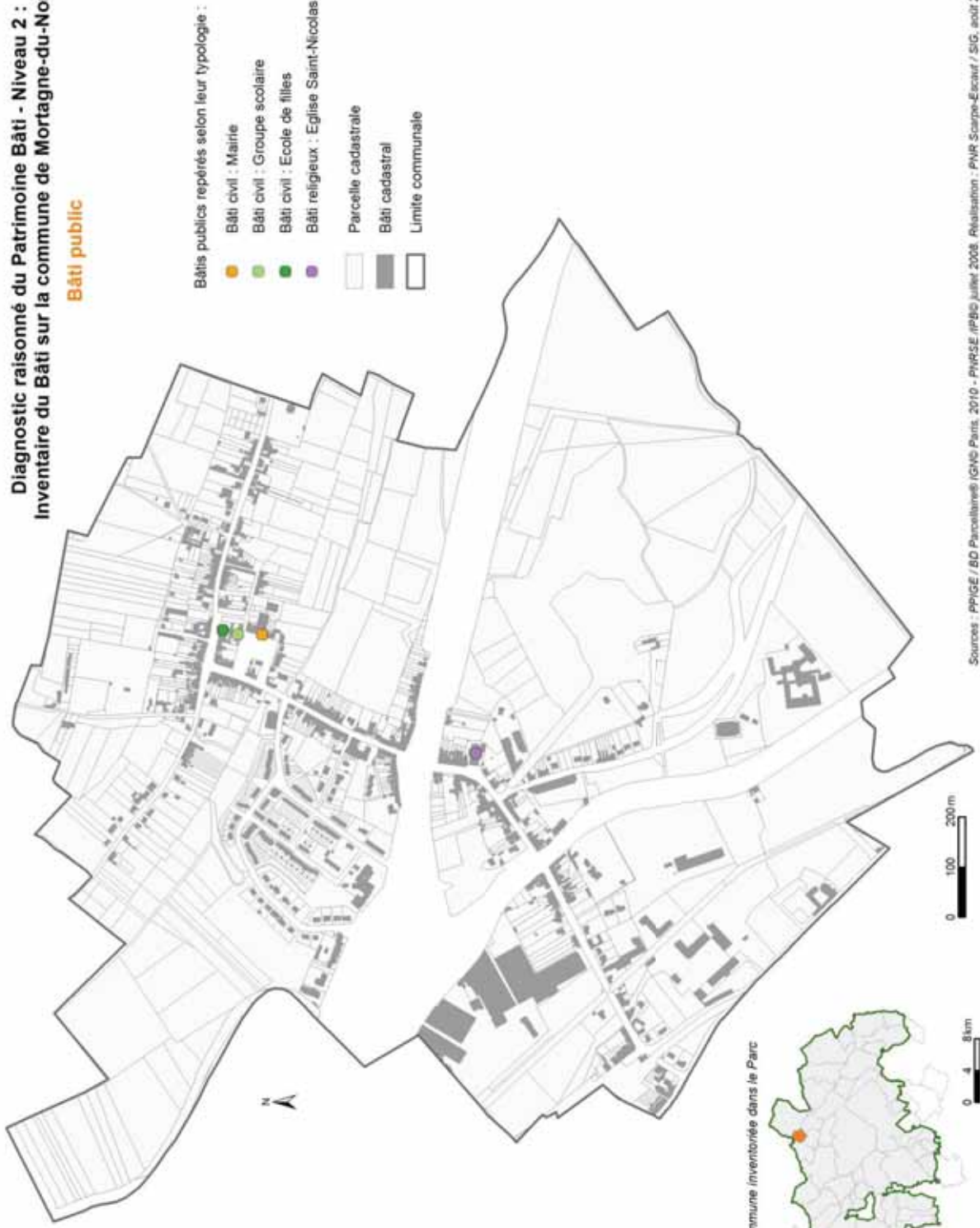
L'ensemble de ces caractéristiques architecturales permet de la dater du quatrième quart du 19<sup>e</sup> siècle au plus tôt.



# Bâti public

## Diagnostic raisonné du Patrimoine Bâti - Niveau 2 : Inventaire du Bâti sur la commune de Mortagne-du-Nord

### Bâti public



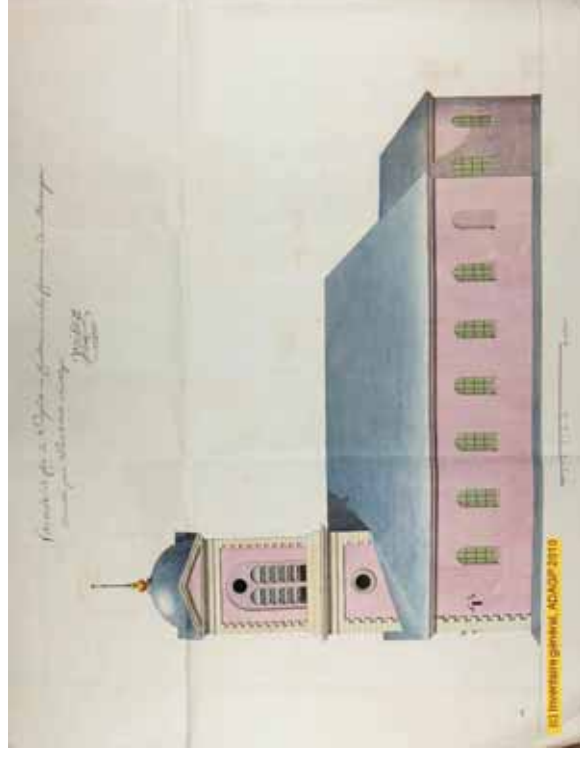
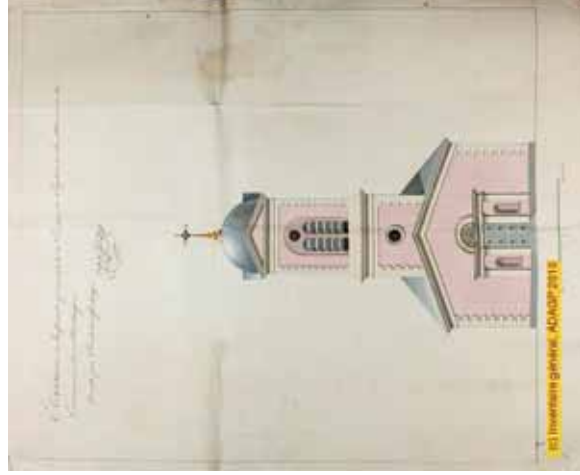
## Bâti religieux

### Église paroissiale Saint-Nicolas<sup>7</sup>

En 1820, la commune projette la construction d'une église ; un projet est présenté par l'architecte Simon, un autre par l'architecte Voisin (AD du Nord, 2O421/72) qui modifie son plan suite au rapport du Conseil des bâtiments civils.

En 1888 (AD Nord 2O421/83), l'architecte roubaisien Paul Destombes, qui est également membre de la société des architectes du nord de la France et se présente comme architecte valenciennois, fait un projet d'exhaussement ou de consolidation du clocher, qui est très vite suivi d'un projet d'agrandissement. Il est probable que l'ouragan de mars 1876 ayant causé des dommages à l'hospice Saint-Michel ait également endommagé l'église. Cette église a été détruite pendant la Première Guerre mondiale.

Un projet de reconstruction est envisagé en 1927 avec les dommages de guerre. Le projet de l'architecte parisien Fernand Baud, associé à l'architecte de la commune, Marcel Coquet, s'inscrit dans le projet urbain. Le mobilier a été dessiné par Fernand Baud en 1931 : les travaux de mosaïque des autels sont réalisés par la maison Lamarque de Croix, les motifs en sgraffito des autels latéraux par Maurice Ringot, statuaire de Malo-les-Bains, le grès rouge de la chaire et des fonts baptismaux (grès rouge dur de Saverne) est fourni par M. René Philippe, de Saverne. Cette église conserve un tableau de Mathias Stomer représentant le repas d'Emmaüs, classé au titre objet le 29/02/2000 (PM59001762).

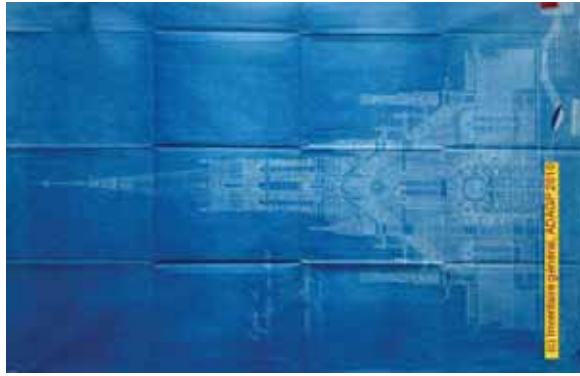


Les élévations et coupes du projet de 1820 montrent un édifice de plan basilical couvert d'un plafond et d'une toiture à deux pans. La façade du premier projet est de style néoclassique à fronton et couronnée d'une tour-clocher assez massive à deux niveaux coiffée d'une coupole ceinturée de frontons. La façade réalisée était certainement plus sobre et coiffée d'une simple toiture à quatre pans. Le style de cette église s'apparente à celle de Marchiennes, construite au début du XIX<sup>e</sup> siècle par l'architecte Benjamin-Joseph Dewarlez (1767-1819).

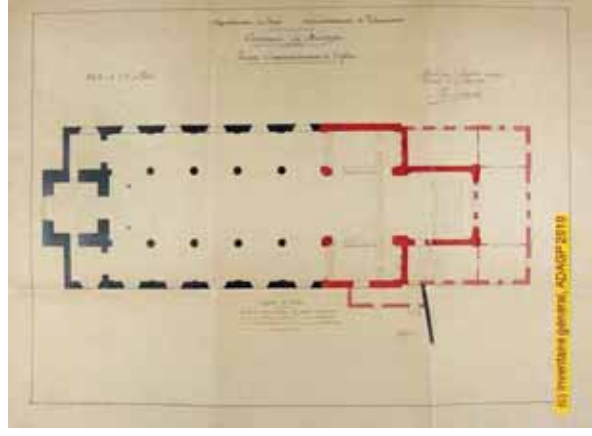
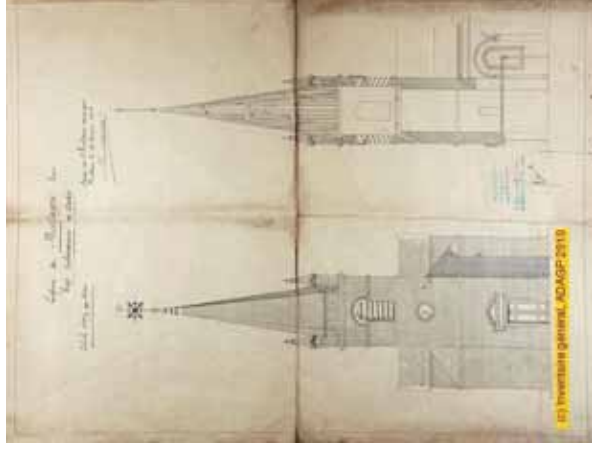
Projet d'église proposé dans les années 1820 : plan, élévation de la façade principale et élévation d'un bas-côté (AD du Nord, 2O421/72).

<sup>7</sup> Source : textes de Sophie LUCHIER, chercheur à la Mission de l'Inventaire, Service du patrimoine culturel du Conseil Régional Nord-Pas-de-Calais. Mission en collaboration avec le Parc naturel régional Scarpe-Escaut, juillet 2008.





L'agrandissement proposé par Paul Destombes consistait en l'ajout de deux travées et la transformation de l'abside en chevet plat, le tout éclairé par des rosaces et décoré de moulurations de style néo-Renaissance. La tour-clocher coiffée d'une flèche octogonale entourée de clochetons réalisée en 1900 semblait monumentale.

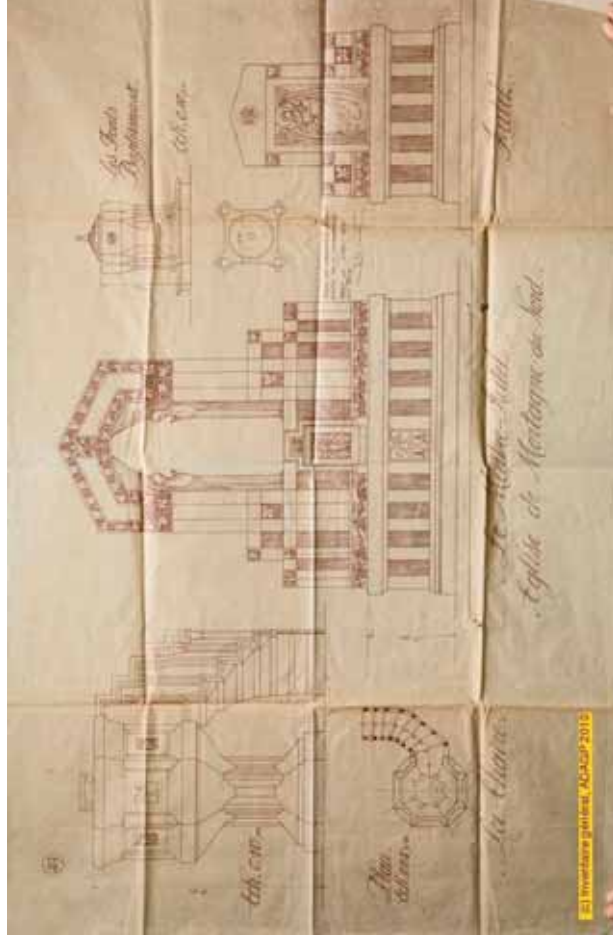


Projet d'agrandissement de l'architecte Paul Destombes, datant de 1888 (AD Nord 2O421/83).



La réalisation de 1927 mêle des influences diverses : le volume est celui d'une église-halle, rappelant les églises de la France septentrionale, élevée en brique et pierre pour les colonnes, rappelant ainsi les églises du XVIII<sup>e</sup> siècle de la région et des communes voisines.

Droit photo : Région Nord-Pas de Calais, Inventaire général, Hubert BOUVET.



Le mobilier, composé d'un maître-autel, des autels latéraux, d'une chaire sans abat-voix, de fonts baptismaux et d'un chemin de croix, est de facture plus moderne, de style Art-Déco, en pierre reconstituée, grès rouge et mosaïque et des motifs décoratifs en sgraffito.

Ce programme architectural est à rapprocher de celui de la commune voisine de Biéhanes (Belgique) où l'église Saint-Albert, achevée en 1926, a été conçue par l'architecte belge Henri Lacoste, formé à l'École des Beaux-Arts de Paris où il a pu rencontrer Fernand Baud.









## Bâti civil

### Hôtel de ville<sup>8</sup>

Les premiers documents d'archives conservés relatent des réparations effectuées en 1851 par l'architecte Alexandre Grimault, qui s'occupe également des écoles (AD Nord O421/108) et de la construction de logements pour pauvres écoles (AD Nord O421/106). La couverture de l'hôtel de ville est refaite en 1893 par Lamant-Courouble entrepreneur, d'après un projet de J. Bernard, architecte départemental établi à Valenciennes (AD Nord 20241/69).

La reconstruction de la mairie endommagée pendant la Première guerre est envisagée et réalisée grâce aux indemnités de dommages de guerre et s'inscrit dans un véritable projet d'aménagement urbain daté de 1922 (AD du Nord, plan 2277) et proposé par les architectes parisiens Fernand Baud et Marcel Coquet. La plaque commémorative aux sœurs Fernig, remplaçant le monument détruit pendant la guerre, est placée dans le hall de la mairie, et placé dans le hall de la mairie, est dessinée par Coquet et fit l'objet d'un concours pour le choix du statuaire : Jacques Martin, qui propose un monument en pierre de Lavaux à grain, pour un coût de 10 035 F et Carmelino Cagna en pierre dure de Quilly pour 13 350 F ou en pierre de Lavaux pour 12700 F. La municipalité choisit Jacques Martin : « il présente toutes les qualités pour le faire : ancien lauréat de l'école Nationale des BA, lauréat de l'Institut Français, médaillé du salon des Artistes Français, 1er Second Prix de Rome de gravure en médaille (AD Nord 20421/204).



Nouvelle mairie, 1922, par les architectes parisiens Fernand Baud et Marcel Coquet (AD du Nord, plan 2277) et plaque commémorative aux sœurs Fernig.

<sup>8</sup> Source : texte de Sophie LUCHIER, chercheur à la Mission de l'Inventaire, Service du patrimoine culturel du Conseil Régional Nord-Pas-de-Calais. Mission en collaboration avec le Parc naturel régional Scarpe-Escaut, juillet 2008.

Une salle des fêtes est également envisagée : « Dans l'ancienne mairie, il y avait des dépendances, comprenant douane, boucherie. Cela est remplacé par une salle des fêtes indépendante, pouvant accueillir 500 personnes, en ciment. » (AD Nord 2O421/197).

Les tribunes de la salle des fêtes seront réalisées en 1935-36, d'après un plan de l'architecte Joseph Foyer. Comme l'indiquait le plan de construction du presbytère, l'ancienne mairie était située à proximité de l'Escaut. Les cartes postales anciennes montrent un édifice à cinq travées, s'élevant sur deux niveaux, en brique, couvert d'une croupe en ardoise. Les détails étaient soignés : l'élévation antérieure était habillée de pierre bleue au rez-de-chaussée, repris à l'étage par un chaînage en pierre bleue pour la travée centrale et les angles. Cette mise en œuvre pourrait dater de la fin du 18<sup>e</sup> siècle.



Vues sur la façade principale (Droit photo : Région Nord-Pas de Calais, Inventaire général, Hubert BOUVET).



La mairie reconstruite est située au fond de la nouvelle place créée, adjointe de la salle des fêtes à l'arrière. L'édifice est en brique et pierre pour le décor, les bandeaux et les clefs, couverte d'une croupe en ardoise. De volume assez ramassé, la construction est rythmée par les formes des ouvertures, en plein cintre, à bossages au rez-de-chaussée et à meneaux à l'étage et le soulignement des trois travées centrales, encadrées de part et d'autre de demi-travées, reflète la disposition intérieure du hall d'accueil au rez-de-chaussée, surmonté de la salle des mariages à l'étage, ouverte par un balcon, suggérant ainsi un avant-corps, se terminant en façade-pignon à redent avec amortissement. La couverture est surmontée d'un lanternon. Un médaillon central aux armes de la ville et deux médaillons latéraux aux portraits des sœurs Théophile et Félicité Fernig ornent le pignon. La plaque commémorative aux sœurs Fernig placée dans le hall au rez-de-chaussée est en marbre.



Vues des médaillons représentant les sœurs Théophile et Félicité Fernig, et blason aux armes de la commune.

## École de filles<sup>9</sup>

L'école de filles fait l'objet de travaux de réparation en 1877 par l'architecte lillois Jules-Louis Batigny (AD du Nord 20241/96). Aucun document figuré n'est conservé permettant de localiser ou d'identifier cet édifice.



Élévation et coupe de l'architecte Gustave Dupont, 1905 : façade principale et logement (AD du Nord, 20421/98).

Une nouvelle école de filles est construite entre 1909 et 1911 sur la place, par l'entrepreneur Alexandre Brasseur, de Valenciennes, d'après des plans de l'architecte valenciennois Gustave Dupont et fils, datés de novembre 1905 (AD du Nord 20421/98). Il semble que cette école corresponde au groupe-scolaire actuel, sur lequel se lit encore l'ancienne inscription « ECOLE DE FILLES ».

Caractéristique de l'architecture d'avant-guerre, cette école est le témoin de l'utilisation des matériaux industriels de l'époque que sont le béton et le fer. On les retrouve sur l'ensemble de l'édifice : bandeaux, linteaux et corbeaux en béton, linteaux métalliques IPN, débords de toit alliant brique et fer, etc.





# Enjeux

A quoi peuvent servir les éléments présentés dans cette synthèse ?

## En matière de planification

En fonction de l'échelle d'étude (du type de bâtiment à ses détails constructifs), et du thème étudié, **certains chapitres de cette synthèse peuvent venir alimenter directement le contenu des documents d'urbanisme** : rapport de présentation/diagnostic, bâti susceptible de changer de destination en zone agricole, cahiers de recommandations architecturales, etc.

## En termes réglementaires

S'il s'agit de **protéger**, et de fait sauvegarder, le **bâti ancien** d'une commune, sans pour autant aller jusqu'à une proposition de classement ou d'inscription au titre des Monuments Historiques, les **règlementation en termes d'urbanisme le permettent** : protection au titre de l'article L.123-5-7 du Code de l'urbanisme dans le cadre d'un PLU, ou bien sauvegarde de secteurs à fort potentiel patrimonial par la mise en place d'AVAP (Aire de Valorisation de l'Architecture et du Paysage).

## Lors de projets locaux

Les éléments de cette synthèse peuvent alimenter les **réflexions lors de projets d'aménagements** communaux, aider à l'instruction d'autorisation ou de déclaration d'urbanisme.  
Le **Parc naturel régional Scarpe-Escout** peut aussi venir en appui, par l'apport de son aide technique et l'apport des éditions du Parc en termes de patrimoine bâti (fiches conseils à la restauration notamment).

POUR QUOI FAIRE ?	COMMENT ?	CHAPITRES DE LA SYNTHÈSE	Exploitation directe du contenu de la synthèse	Appui à la réflexion
<b>Mieux connaître</b>	Apporte une connaissance des types d'édifices présents sur le territoire (descriptif et statistiques). Inventaire	Caractéristiques du patrimoine bâti communale Bâti privé repéré	✓	
	Inventaire des édifices représentatifs ou exceptionnels sur la commune			
<b>Documents de planification</b>	Rapport de présentation (diagnostic de la commune)	Caractéristiques du patrimoine bâti communale Bâti privé repéré Bâti public	✓	
	Bâti répertorié au titre de l'article L. 123-1-5-7 du code de l'urbanisme	Bâti privé repéré	✓	
	Bâti susceptible de changer de destination en zone agricole (ex. fermes)	Bâti privé repéré/Bâti agricole	✓	
	Cahiers de recommandations architecturales	Caractéristiques du patrimoine bâti communale Bâti privé repéré	✓	
<b>Qualité des projets de restauration lors de l'instruction</b>	AVAP (Aire de Valorisation de l'Architecture et du Paysage), ancienne ZPPAUP	Caractéristiques du patrimoine bâti communale Bâti privé repéré Bâti public	✓	✓
	Permis d'aménagement	Caractéristiques du patrimoine bâti communale Bâti privé repéré Bâti public		✓
	Permis de construire			✓
	Déclaration préalable			✓
<b>Sauvegarder le patrimoine</b>	Chantiers de restauration	Petits éléments de patrimoine bâti	✓	
<b>Sensibilisation/valorisation</b>	Réappropriation de l'ensemble des données par les associations et/ou écoles de la commune.	Caractéristiques du patrimoine bâti communale Bâti privé repéré Petits éléments de patrimoine bâti Bâti public	✓	✓



# Glossaire

## Appui de fenêtre

surface horizontale inférieure d'une fenêtre en couvrant le bas.

## Arc en plein cintre

arc de forme semi-circulaire, couvrant la partie supérieure d'une ouverture.

## Arc surbaissé

arc formant moins d'un demi-cercle sur la partie supérieure d'une ouverture.

## Badigeon

lait de chaux, généralement additionné d'un colorant, que l'on applique sur une façade.

## Bandeau

moulure pleine de section rectangulaire. Le bandeau est généralement en brique posée sur champs dans l'architecture locale.

## Bas-côté ou collatéral

partie latérale d'une église.

## Cantonné

en plan, garni à tous les angles. Ex. : un clocher carré garni cantonné de quatre clochetons a nécessairement quatre clochetons.

## Cense

ferme remontant à l'époque médiévale, principalement implantée par les moines sur le territoire de Scarpe-Escout. Imposante, de plan carré, ses bâtiments s'organisent autour d'une cour centrale. Elle est fermée d'un large porche-pigeonnier.

## Chapelle

pièce ou petit vaisseau contenant ou ayant contenu un autel et formant annexe d'une église ou d'un édifice civil.

## Chéneau

conduit généralement en bois, placé à la base d'un toit servant à recevoir les eaux de pluie.

## Console

support en pierre, en métal ou en bois, servant à soutenir un élément d'architecture (elles se retrouvent souvent en débord de toiture).

## Corniche

couronnement horizontal d'un mur, formé de moulures en surplomb les unes des autres. Les corniches des bâtiments de la commune sont en briques.

## Corps de bâtiment

partie d'un bâtiment présentant une certaine autonomie. La division d'un bâtiment en corps de bâtiment est souvent marquée par la rupture d'alignement du faite du toit.

## Chevet et abside

le **chevet** est l'extrémité extérieure d'une église, du côté du maître-autel. L'**abside** est quant à elle le chœur d'une église (et peut n'être qu'une partie du chevet).

## Enduit

revêtement au mortier de chaux des façades des bâtiments.



<b>Epis de faitage</b>	ornement en métal ou en céramique, formé de plusieurs éléments embrochés sur une tige placée au sommet d'un toit, aux extrémités d'un faité.
<b>Façade ordonnancée</b>	façade dont les travées d'ouvertures sont disposées de façon symétrique, la travée centrale intégrant le plus souvent la porte d'entrée.
<b>Faîte du toit</b>	pièce maîtresse de la charpente, disposée sous l'arrête supérieure d'un toit. Appelée également <b>faitage</b> .
<b>Fenil</b>	local où l'on abrite le foin.
<b>Fournil</b>	local dans lequel se trouve le four à pain.
<b>Imposte</b>	partie supérieure d'une porte, généralement vitrée.
<b>Linteau</b>	pièce de bois, de pierre, de métal ou de brique, fermant la partie supérieure d'une ouverture, et servant également à soutenir la maçonnerie au-dessus de celle-ci.
<b>Modénature</b>	proportion et galbe des moulures d'une corniche (par extension, des décors en façade).
<b>Mouluration</b>	ensemble des profils d'un corps de moulures.
<b>Nef</b>	vaisseau central d'une église.
<b>Oratoire</b>	petit bâtiment ou petite pièce dépendant d'une église ou d'un édifice civil, où l'on se retire pour faire oraison. L'oratoire se distingue de la chapelle parce qu'il n'a pas d'autel consacré.
<b>Pignon</b>	partie haute d'un mur, qui répond à la coupe du toit, et en reproduit le profil. Suivant les cas, il est dit <b>couvert</b> ou <b>découvert</b> . Le pignon est généralement de forme triangulaire.
<b>Pilastre</b>	support vertical plat engagé dans un mur et présentant une certaine ordonnance architecturale.
<b>Toit à longs pans</b>	toit à deux versants, terminés à ses extrémités par des pignons.
<b>Toit en pavillon</b>	toit à quatre versants couvrant un corps de bâtiment carré. Ses quatre versants forment à leur sommet une pointe, souvent pourvue d'un <b>épis de faitage</b> .

**Travée**

sur façade, mot servant à désigner la superposition d'un minimum de deux ouvertures.

**Tuile flamande**

dite aussi panne. Tuile à double courbure, formant un S aplati.

**Tuile mécanique**

dans l'architecture moderne, tuile plate s'assemblant avec ses voisines par un emboîtement.

**Volet battant**

dit volet brisé. Ce volet est formé de panneaux qui se replient l'un sur l'autre.



**Contact**

Maison du Parc  
 357, rue Notre Dame d'Amour  
 59230 Saint-Amand-les-Eaux  
 tél. 33 +(0)3 27 19 19 70  
 fax. 33 +(0)3 27 19 19 71

contact@pnr-scarpe-escaut.fr  
[www.pnr-scarpe-escaut.fr](http://www.pnr-scarpe-escaut.fr)

Parc naturel régional  
 Scarpe - Escaut